



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

CLASSEMENT LICENCES VOLONTAIRES AU 17 DECEMBRE 2021

Point au 17 décembre 2021 de l'opération 1000 LICENCES VOLONTAIRES.

Un prochain point sera édité fin décembre 2021

Classement	NOM DU CLUB	Nombre Licences	Bonus Fair Play
1er	CHAPONOST	27	OUI
2ème	DUCHERE	15	OUI
3ème	FC VILLEFRANCHE	12	OUI
4ème	FC LYON	10	OUI
5ème	SPORTING NORD ISERE	9	OUI
6ème	VET COLOMBIER	9	OUI
7ème	DOMTAC	5	OUI
8ème	FC MONT BROUILLY	4	OUI
9ème	VAL LYONNAIS	4	OUI
10ème	GENAY	4	OUI
11ème	FOOT SALLE CIVRIEUX	4	OUI
12ème	CO ST FONS	3	OUI
13ème	TOUSSIEU	3	OUI
14ème	CALUIRE	2	NON
15ème	PONTCHARRA	2	NON
16ème	FC PAYS ARBRESLE	2	NON
17ème	GOAL FUTSAL	2	NON
18ème	O VAULX	2	NON
19ème	VERPILLIERE	2	NON
20ème	ST IGNY VERS	2	NON
21ème	ANTILLAIS VILLEURBANNE	2	NON
22ème	FC DE ST FONS	2	NON
23ème	FC GERLAND	2	NON
24ème	EVEIL LYON	1	NON
25ème	FC STE FOY LYON	1	NON
26ème	MUROISE FOOT	1	NON
27ème	LYON CX ROUSSE FOOT	1	NON
28ème	HAUT LYONNAIS	1	NON
29ème	VILLETTE D ANTHON	1	NON
30ème	BRON GL	1	NON
31ème	ST CYR MONT D'OR	1	NON
32ème	ES ST PRIEST	1	NON
33ème	SUD AZERGUES FOOT	1	NON
34ème	FRANCHEVILLE FC	1	NON
35ème	DIEMOZ	1	NON
36ème	FRONTONAS CHAMAGNIEU	1	NON
37ème	FC CHAVANOZ	1	NON
TOTAL LICENCES		143	



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

COUPE DE France – UNE BELLE FETE POPULAIRE A BALMONT

On craignait quelques débordement mais... c'est finalement une véritable fête populaire du football qui s'est déroulée dimanche dernier au stade Balmont de Lyon la Duchère.

Certes, l'exploit espéré contre les Verts n'a pas eu lieu pour les joueurs du président Jean-Christophe Vincent, devant 4000 spectateurs. Il s'en est fallu d'un but stéphanois à la demi-heure de jeu, suffisant pour assurer la qualification des voisins professionnels.

Mais l'ambiance « foot amateur », la bonne, celle qu'on aime, a bien été au rendez-vous entre habitants du quartier, anciens du clubs, politiques, amateur de foot amateur et... délégation du district venue en force avec Arsène Meyer, Martine Granottier et Maurice Mourroz, qui ont pris la pause avec Nicolas Gagneux, le président de 6^{ème} Sens Immobilier et propriétaire du club de Lyon la Duchère.

On en redemande...

Denis DUPONT





SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 décembre 2021

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN - Secrétaire Général Adjointe : Martine GRANOTTIER

Présents : Serge GOURDAIN, Martine GRANOTTIER

INFORMATIONS

Week-end des jeunes Bénévoles à Clairefontaine

Le Bureau de la LFA a le plaisir de vous informer qu'un week-end exceptionnel sera organisé pour les bénévoles au prestigieux Centre National du Football à Clairefontaine. La saison dernière, en raison de la crise sanitaire, les week-ends bénévoles à Clairefontaine n'ont pu se tenir, bien que la situation sanitaire soit toujours fragile, le bureau Exécutif de la LFA a validé le renouvellement de cette opération pour la saison 2021/2022. Cette nouvelle opération a pour objectif de proposer une valorisation supplémentaire du bénévolat et fidéliser les nouveaux licenciés dirigeants en s'ajoutant à des actions telles que la journée des bénévoles, les médailles régionales et fédérales ou encore le bénévole du mois. Le District de Lyon et du Rhône de Football participe à cette initiative et vous invite à proposer la candidature d'un(e) de vos bénévoles licencié dirigeant comptant moins de 5 ans d'ancienneté et être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement. Chaque participant devra être en possession du pass sanitaire les contrôles seront effectués au moment du départ. Aucun accès à Clairefontaine ne sera autorisé dans le cas de non-présentation du pass sanitaire. Ce week-end bénévole à Clairefontaine est prévu les 29 et 30 janvier 2022.

A noter qu'il sera procédé à un tirage au sort de 6 personnes parmi les candidatures reçues.

Les candidatures sont à proposer par courriel depuis votre adresse officiel à l'adresse du secrétariat secretariat@lyon-rhone.fff.fr avant le 03 janvier 2022

COUPE DE FRANCE

Arsène MEYER et le Comité Directeur du district félicitent les clubs du FC Vénissieux, Lyon la Duchère et Hauts Lyonnais pour leur bon parcours en Coupe de France.

En cas de qualification face au Paris FC, L'OL jouera à Nice en 16^{ème} de Finale.

Le Président Arsène MEYER nous a informé qu'il était particulièrement heureux d'avoir assisté à la rencontre de Coupe de France Lyon la Duchère contre AS St Etienne, et ce dans une très bonne ambiance entre 3500 et 4000 personnes massées dans les gradins. De plus cette rencontre s'est déroulée dans un fair play exemplaire et une remarquable organisation.

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Le District de Lyon et du Rhône de Football félicite les 4 clubs qualifiés pour les 32^{ème} de finale de la Coupe GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE.

Voici les rencontres qui se dérouleront le 8 et 9 Janvier 2022 : A.S Saint Priest - Lyon la Duchère

Olympique Lyonnais – FC Metz

Vénissieux FC (R1) – Montpellier

INVITATION

Condrieu Futsal Club : Messieurs Imad CHBORA et Yaniss EL BAHLAOUI Co-Présidents du club Condrieu Futsal Club

Invite le district de Lyon et du Rhône de football. Le mardi 4 janvier 2022 à partir de 18h30 à la remise du Label Jeunes FFF- Crédit Agricole Futsal dans la salle de L'Arbuel place du marché aux fruits 69420 Condrieu

Arsène MEYER président du DLR vous remercie pour cette invitation.



TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04
tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 décembre 2021

Trésorier : Michel BLANCHARD - Trésorier Adjoint : Franck BALLANDRAS

RELEVES N°1 SAISON 2021/2022

Les relevés de compte n°1 de la saison 2021/2022 ont été envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 12/11/2021. Ils étaient initialement à régler au plus tard le 25/11/2021. Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au 09/12/21. **Les Clubs ci-dessous n'ayant pas réglé sont donc suspendus de toutes compétitions officielles à compter de ce jour et jusqu'à régularisation de leur situation (les rencontres seront annulées par nos services).**

CLUBS LIBRE

538866 LOCATAIRES DE BANS A.S

CLUBS FUTSAL

580583 MIRIBEL FOOT

FOOT LOISIRS

564084 ATHLETICO ST PRIEST

890614 ASC MEDITERRANNEE

FOOT ENTREPRISE

660337 FC BPNL

664069 7PARTNERS FOOTBALL CLUB

690450 SPARTAK

PRIME D'ELOIGNEMENT AUX CLUBS

Le Comité Directeur, réunit le lundi 6 décembre, a décidé une revalorisation de la prime d'éloignement versée aux clubs situés à 20 kms ou plus par rapport au siège du District. La hausse brutale post Covid-19 du coût des transports, et notamment des produits pétroliers motive cette décision afin de ne pas désavantager encore plus les clubs les plus éloignés, dans cette période encore marquée par la pandémie. Il a été décidé que la valeur de base serait portée de 20 € à 30 € par zone de 10 kms. C'est ainsi une budgétisation exceptionnelle de 50 % qui a été décidée. Vous trouverez ci-dessous la répartition .

REDUCTION DE COTISATIONS DES CLUBS ELOIGNES - SAISON 2021-2022

	N° club	Nom du club	Code	Ville	Gr	L/F/E	Kms	Zone	Réduction
1	504252	GRPE S de Chasse s/Rhône	38670	Chasse s/Rhône	VR	L	20	1	30 €
1	504275	CS Neuvilleois	69250	Neuville s/Saône	SM	L	20	1	30 €
1	560150	AC Meyzieu	69330	Meyzieu	z	F	20	1	30 €
1	582234	Ass. Chandieu-Heyrieux	69780	St Pierre de Chandieu	VR	L	20	1	30 €
1	519903	US des Côteaux Lyonnais	69210	Lentilly	Br	L	21	1	30 €
1	523825	FC Val Lyonnais	69510	Messimy	Br	L	21	1	30 €
1	548812	FC La Sevenue	38200	Villette de Vienne	VR	L	21	1	30 €
1	549799	Foot Salle Civrieux d'Azergues	69380	Civrieux d'Azergues	z	F	21	1	30 €
1	580927	US Est Lyonnais Foot	69330	Jonage	VR	L	21	1	30 €
1	581172	Futsal Club Jonage	69330	Jonage	z	F	21	1	30 €
1	514594	US Montanay	69250	Montanay	SM	L	22	1	30 €
1	521509	US Loire-Saint Romain Foot	69700	Loire s/Rhône	VR	L	22	1	30 €
1	682121	AS Courthial Verpillère	69720	St Laurent de Mure	z	E	22	1	30 €


PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

1	541812	AV S de Genay	69730	Genay	SM	L	23	1	30 €
1	552343	Futsal Club Mornant	69440	Taluyers	z	F	23	1	30 €
1	554474	Chazay FC	69380	Chazay d'Azergues	Be	L	23	1	30 €
1	582136	AS de Pusignan	69330	Pusignan	VR	L	23	1	30 €
1	524126	FC Sourcieux	69210	Sourcieux les Mines	Br	L	24	1	30 €
1	550463	FC Rontalon	69440	Taluyers	Br	L	24	1	30 €
1	552301	Goal Futsal Club	69650	St Germain Mont d'Or	z	F	24	1	30 €
1	504621	A Mineurs St Pierre la Palud	69210	St Pierre la Palud	Br	L	25	1	30 €
1	523201	EV S de Grenay	38540	Grenay	z	F	25	1	30 €
1	536255	ASC Jons	69330	Jons	VR	L	26	1	30 €
1	546355	FC Bords de Saône	01600	Parcieux	SM	L	26	1	30 €
1	549463	Rhône Sud FC	69440	St Maurice s/Dargoire	Br	L	27	1	30 €
1	552157	FC du Pays de l'Arbresle	69210	l'Arbresle	Br	L	27	1	30 €
1	553777	US Vilette d'Anthon Janneyrias	38280	Vilette d'Anthon	VR	L	27	1	30 €
1	563771	Sud Azergues Foot	69380	Châtillon d'Azergues	Be	L	27	1	30 €
1	504733	CS de Reyrieux	01600	Reyrieux	SM	L	28	1	30 €
1	519026	Savigny Football Club	69210	Savigny	Br	L	28	1	30 €
1	551702	AM Vétérans Colombier Saugnieu	69124	Colombier Saugnieu	VR	L	28	1	30 €
1	581381	FC Colombier-Satolas	69124	Colombier Saugnieu	VR	L	28	1	30 €
1	516290	AM S de Diemoz	38790	Diemoz	VR	L	29	1	30 €
1	581465	FC du Pays Viennois	69560	St Romain en Gal	VR	L	29	1	30 €
	34								1 020 €
1	504445	CS Verpillière	38290	La Verpillière	VR	L	30	2	60 €
1	519579	AS St Martin en Haut	69850	St Martin en Haut	Br	L	30	2	60 €
1	500340	SO Pont de Cheruy Chavanoz	38230	Pont de Chérucy	VR	L	31	2	60 €
1	504801	FC Bully	69210	Bully	Be	L	31	2	60 €
1	582303	US des Monts	69440	Ste Catherine	Br	L	31	2	60 €
1	517431	US Formans St Didier-St Bernard	01600	St Didier de Formans	SM	L	32	2	60 €
1	564069	Sporting Club de la Revollée	69310	Pierre Bénite	VR	L	32	2	60 €
1	504674	AS Limas	69400	Limas	Be	L	33	2	60 €
1	513175	A Bessenay C	69690	Bessenay	Br	L	33	2	60 €
1	524775	Quatre Vents Trêves	69420	Trêves	Br	L	33	2	60 €
1	528363	Sporting Nord Isère	38090	Villefontaine	VR	L	33	2	60 €
1	536929	RC Beligny Villefranche	69400	Villefranche s/Saône	Be	L	33	2	60 €
1	553627	FC Chavanoz	38230	Chavanoz	z	F	33	2	60 €
1	530367	CS Vaulxois	38090	Vaulx Milieu	VR	L	34	2	60 €
1	531455	Ent S Frontonas Chamagnieu	38290	Frontonas	VR	L	34	2	60 €
1	541604	O de Belleruche	69400	Villefranche s/Saône	Be	L	34	2	60 €
1	548245	OS Beaujolais	69620	Le Bois d'Oingt	Be	L	34	2	60 €
1	517782	FC St Romain de Popey	69490	St Romain de Popey	Br	L	35	2	60 €
1	504256	FC Villefranche	69400	Villefranche s/Saône	Be	L	36	2	60 €
1	523647	EL S de Gleizé	69400	Gleizé	Be	L	36	2	60 €
1	524120	FC La Giraudière Brussieu	69690	Brussieu	Br	L	36	2	60 €
1	552780	SC Bigarreux	69690	St Julien sur Bibost	Br	L	36	2	60 €
1	504408	AS Rhodanienne	69420	Condrieu	VR	L	37	2	60 €
1	504446	ET S Lierguoise	69400	Liergues	Be	L	37	2	60 €
1	548782	OS Pouilly Pommiers	69400	Pouilly le Monial	Be	L	37	2	60 €


PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

1	554218	Condrieu Futsal Club	38550	St Maurice l'Exil	z	F	37	2	60 €
1	511777	St Alban de Roche SP	38080	St Alban de Roche	VR	L	38	2	60 €
1	541895	FC Pontcharra St Loup	69490	Pontcharra s/Turdine	Be	L	38	2	60 €
	28								1 680 €
1	504648	Foy S de Ternand	69620	Ternand	Be	L	40	3	90 €
1	516106	AMS St Forgeux	69490	St Forgeux	Be	L	40	3	90 €
1	560187	FC Denice Arnas	69640	Denice	Be	L	40	3	90 €
1	500319	FC Tarare	69170	Tarare	Be	L	42	3	90 €
1	560528	Monts du Lyonnais Foot	69770	Montrotier	Br	L	42	3	90 €
1	563791	Hauts Lyonnais	69590	Pomeys	Br	L	42	3	90 €
1	582775	FC Reneins Vauxonne	69830	St Georges de Reneins	Be	L	42	3	90 €
1	552531	USF Tarare	69170	Tarare	Be	L	43	3	90 €
1	553724	Haute Brévenne Football	69930	St Laurent Chamousset	Br	L	43	3	90 €
1	514865	US Val d'Amby Hières s/Amby	38118	Hières s/Amby	VR	L	45	3	90 €
1	526343	Valsonne ASVS	69170	Valsonne	Be	L	47	3	90 €
1	548271	Chambost Allières St Just d'Avray	69870	Chambost Allières	Be	L	48	3	90 €
1	551384	Belleville Football Beaujolais	69220	Belleville	Be	L	48	3	90 €
1	551625	FC Mont Brouilly	69220	Charentay	Be	L	48	3	90 €
1	590655	Nouvelle Génération	69220	Belleville	z	F	48	3	90 €
1	560530	FC Meys Grézieu	69610	Meys	Br	L	49	3	90 €
	16								1 440 €
1	521545	AS Clochemerle Vaulx Beaujolais	69460	Vaux en Beaujolais	Be	L	50	4	120 €
1	530061	AS Villechenève	69770	Villechenève	Br	L	50	4	120 €
1	528570	AS Les Sauvages	69170	Les Sauvages	Be	L	51	4	120 €
1	582743	FC Lamure Poule	69870	La Mure s/Azergues	Be	L	53	4	120 €
1	582331	Beaujolais Football	69430	Beaujeu	Be	L	58	4	120 €
1	517784	St Amplepuisien	69550	Amplepuis	Be	L	59	4	120 €
	6								720 €
1	519576	St Jean Bussière SP	69550	St Jean la Bussière	Be	L	62	5	150 €
	1								150 €
1	551997	AS de Propières	69790	Propières	Be	L	70	6	180 €
1	527623	AS La Grosne Ouroux	69860	Ouroux	Be	L	71	6	180 €
1	528944	AS Sornins Réunis St Igny Vers	69790	St Igny de Vers	Be	L	77	6	180 €
	3								540 €
	88						34,8		5 550 €



COMMISSION DES COUPES

Tél 04 72 76 01 29
coupe@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 décembre 2021

Président : Bernard COURRIER

Membres CD : Serge GOURDAIN, Lakhdar TOUATI, Roland BROUAT

Membres : Alain BARBIER – Farid BEN FARAH - Gilbert BOUTEYRE – Maurice MOURROZ – Noé TEDIM DA SILVA RIOS – Xavier MARTI

Excusé : Xavier MARTI – Gilbert BOUTEYRE

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47

➡ COUPE SENIORS

Le tirage au sort des 1/16èmes de finale de la coupe Séniors du DLR est programmé le **Mercredi 5 janvier 2022** à Champagne au Mont D'Or au Crédit Agricole (selon évolution de la situation sanitaire).

Les matchs se joueront le week-end du 23 janvier 2022.

Rappel : les clubs doivent obligatoirement jouer leur match de coupe avec les maillots offerts par le District et ses partenaires sous peine de match perdu.

D'autre part, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation. Passage direct à l'épreuve des coups de pied aux buts.

➡ COUPES JEUNES ET VETERANS

Le tirage au sort des 1/16èmes de finale des coupes U20, U17, U15 et vétérans est programmé le **lundi 3 janvier 2022** au siège du DLR à 17h00. Les matchs se joueront le week-end du 23 janvier 2022.

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17
psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 Décembre 2021

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente)

Membres : Monique HABARY (Absente), Hervé BAUDOUX et Laurence MARTEL (présents)

Membres du CD : Bernard BOISSET – Laurent CHABAUD - Serge GOURDAIN – Said INTIDAM - Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ

Représentant des commissions : Thierry PESTRITTO et Benoit SUBRIN

RAPPEL A TOUS LES CLUBS : il est constaté un laisser-aller dans le respect de la feuille de route ; notamment, sur le protocole de fin de match qui est obligatoire. Pour mémoire, l'équipe recevable doit rester dans le rond central pendant que les visiteurs rentrent aux vestiaires.

➡ COURRIERS CLUBS

Mail de l'ASUL Féminine – rencontre ASUL Féminine / CALUIRE Filles : Coupe VIAL du 12/12/2021 - une enquête est en cours. Lu et noté.



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

➡ AUDITIONS

FC POINT DU JOUR : il est vivement conseillé au Club FC POINT DU JOUR de prendre attache auprès de sa mairie pour trouver une solution et se faire accompagner sur la sécurité au stade durant certaines rencontres. La Commission PSEM reste à disposition si nécessaire.

CS LYON 8 et FC LYON : absence justifiée du FC LYON suite à COVID. De ce fait, la Commission PSEM convoque à nouveau le dirigeant de l'équipe U13, Monsieur Khaled AMADE et le responsable de catégorie pour le lundi 17 janvier 2022 à 18 h 30.

Les conclusions de cette réunion seront établies après avoir reçu le FC LYON.

➡ RAPPORTS D'ARBITRES

Courrier accompagnateur d'arbitre – Rencontre U15 GOAL FC / FC VAULX 2 : il est demandé aux dirigeants des équipes U15 de GOAL FC d'avoir un peu plus de respect envers le corps arbitral et ses accompagnateurs avant sanction.

U15 EVEIL DE LYON / ASVEL VILLEURBANNE : il est rappelé au Club de l'ASVEL que si le Président a le droit de s'installer dans la zone des bancs de touche, il doit informer de sa présence avant le match auprès de l'arbitre.

➡ RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

Rencontres du 18/19 Décembre

U15 AS SOUCIEUX EN JARREST / VAULX OLYMPIQUE : AS SOUCIEUX EN JARREST, il est rappelé que les remplaçants doivent porter obligatoirement des chasubles sur le banc. VAULX OLYMPIQUE, il est rappelé aux joueurs remplacés qu'ils doivent mettre une chasuble au-dessus de leur équipement. L'échauffement des remplaçants doit s'effectuer autant que possible derrière les cages.

U17 CHAPONNAY MARENNES / DOMTAC : match qui s'est déroulé dans un bon état d'esprit. RAS aux deux équipes. Bravo.

Seniors RILLIEUX OLYMPIQUE 1 / CHAPONNAY MARENNES 1 : il est rappelé aux deux équipes que les joueurs remplacés doivent revêtir une chasuble. RILLIEUX OLYMPIQUE, pas de feuille de route visible ?

Seniors FC GERLAND / CALUIRE SC 1 : FC GERLAND, nous vous rappelons que les deux délégués doivent être identifiables. Nous rappelons l'obligation du protocole de fin de match aux deux équipes.

Seniors GRIGNY FC 1 / AM. LAIQUE MIONS : AM. LAIQUE MOINS, nous vous rappelons que tous les remplaçants doivent être équipés de chasubles. Nous rappelons aux deux clubs que le protocole de fin de match est obligatoire.

Seniors ASJ PORTUGAIS ST PRIEST / FC ST ROMAIN DE POPEY : ST ROMAIN DE POPEY, les remplaçants doivent être équipés de chasubles.

Seniors ENT. ST PRIEST 1 / CHANDIEU HEYRIEUX AS 1 : il est rappelé aux deux équipes que le protocole de fin de match est obligatoire.

➡ CONVOCATIONS

La commission PSEM convoque pour le lundi 17 janvier 2022 à 18 h 30 le dirigeant de l'équipe U13, Monsieur Khaled AMADE et le responsable de catégorie du FC LYON. **Présences obligatoires.**



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél 04 72 76 01 09
reglement@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 décembre 2021

Membres du Comité Directeur : INZIRILLO Joseph (Président) – BLANCHARD Michel - MORCILLO Christophe – Roland BROUAT – Lakhdar TOUATI

Membres représentants des clubs : PIEGAY Gérard - MARZOUKI Mahmoud – TOLAZZI André MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc – VASSIER Georges --

Membres présents à la réunion : TOLAZZI André – BALANDRAUD Jean-Luc – VASSIER Georges – MONTERO Antoine – PIEGAY Gérard



LA CR COMMUNIQUE AUX CLUBS ET AUX COMMISSIONS

RAPPELS : Si vous choisissez de transformer vos réserves en réclamation (confirmation de vos réserves) par courriel, vous êtes priés de respecter la procédure décrite ci-dessous. Les confirmations des réserves d'avant-match, les réclamations d'après-match et les évocations sont à envoyer à l'adresse électronique (courriel) du DLR et uniquement à l'adresse suivante : district@lyon-rhone.fff.fr. Si vous avez des précisions à apporter ou des demandes de renseignements sur les Règlements Sportifs, adressez vos courriels à l'adresse suivante (aucun renseignement ne sera donné les week-ends ou jour des rencontres et encore moins par téléphone) : reglement@lyon-rhone.fff.fr



INFORMATIONS AUX CLUBS

La CR rappelle que l'article 147 des RG de la FFF prescrit qu'une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. **Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.** Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

La FMI propose plusieurs possibilités de réserves qui ne correspondent pas forcément au règlement du DLR.

La fonction « autre » propose un texte libre à saisir manuellement.

Il est rappelé que les réserves inscrites dans la FMI sont des réserves fédérales et que certaines réserves ne sont pas totalement adaptées au District de Lyon et du Rhône de Football. Pour les réserves du District non pré-remplies dans la FMI, les Clubs doivent utiliser la mention « Réserve autre sur équipe recevable » ou « Réserve autre sur équipe visitée » et établir la réserve eux-mêmes.

Réserves concernant les licences non actives ou non valides :

La CR ne pourra les traiter que lorsque la licence sera validée par la LAURA FOOT

RAPPEL SAISON 2021 – 2022 : La commission rappelle qu'une réserve doit comporter des griefs précis (qualification ou participation joueur). La commission vous conseille de vous reporter à la page 60 de l'annuaire 2020-2021 chapitre « Comment doit être formulé une réserve »



RECEPTION - RECLAMATIONS D'AVANT MATCH

- Affaire N° 52 : Pays de l'Arbresle. 1 – Bron Grand Lyon 2 – Seniors – D 1 – Poule A

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre 12/12/2021

Réserve confirmée par le club de Pays de l'Arbresle par courriel.

- Affaire N° 54 : FC Rhone Sud 1 – FC Sud Ouest 69 2 – Seniors – D 3 – Poule D

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 12/12/2021

Réserve confirmée par le club de Rhône Sud par courriel.

- Affaire N°, 57 : FC Vaulx 3 – Bron Gd Lyon 2 – U 15 – D 3 – Poule A

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 11/12/2021

Réserve confirmée par le club de Bron Grand Lyon par courriel.



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

➡ RECEPTION - RECLAMATIONS D'APRES MATCH

Affaire N° 53 : FC Ste Foy les Lyon 1 – FC Val Lyonnais 2 – Seniors – D 2 – Poule D

Motif : Qualification joueurs – Rencontre du 12/12/2021

Réserve d'après match du club de Val Lyonnais par courriel.

➡ EVOCATIONS

Affaire N° 55 : ASVEL 1 – Ste Foy les Lyon 1 – U 20 – D 1 – Poule A

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 12/12/2021

Le club de Ste Foy les Lyon porte évocation sur la participation du joueur MOHAMMEDI Said licence n° 2546219731 du club de ASVEL Villeurbanne sanctionné d'une suspension de 1 match ferme suite à 3 avertissements à compter du 29/11/2021.

La CR remercie le club de ASVEL Villeurbanne de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible et avant le 03/01/2022.

Affaire N° 56 : AS Bellecour Perrache 1 – Lyon Croix Rousse F 3 – U 17 – D 2 – Poule A

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 12/12/2021

Le club de Lyon Croix Rousse F porte évocation sur la participation du joueur MOLIN Axel licence n° 2546778275 du club de Bellecour Perrache sanctionné d'une suspension de 1 match ferme suite à 3 avertissements à compter du 29/11/2021.

La CR demande au club de Bellecour Perrache de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible et avant le 03/01/2022.

Affaire N° 58 : Pont de Cheruy 3 – USVJ 2 – Seniors – D 4 Bis – Poule I

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 28/11/2021

Le club de Pont de Cheruy porte évocation sur la participation du joueur LEMBIRIK Mohammed licence n° 2543732445 du club de USVJ sanctionné d'une suspension de 4 matchs fermes + automatique à compter du 11/10/2021.

La CR remercie le club de USVJ de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible et avant le 03/01/2022.

➡ DECISIONS

Affaire N° 35 : Muroise Foot 2 – Fc Sevenne 2 – Seniors – D 4 – Poule F

Motif : Qualification joueur – Rencontre du 21/11/2021

Réserve confirmée par le club de Muroise par courriel.

Après vérification auprès de la Ligue LAURA Foot des licences du club de FC Sevenne, le joueur ABDALI Ramine licence n° 2508666057 n'était pas qualifié pour participer à la rencontre en objet, licence supprimée.

En conséquence, la CR donne match perdu au club de FC Sevenne (0pt) reporte le gain du match à Muroise Foot (3pts) sur le score de 1 à 0, amende le club de FC Sevenne de la somme de 62 euros pour avoir fait participer un joueur non qualifié plus 51 euros de remboursement au club de Muroise Foot.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 42 : Eveil de Lyon – FC Vénissieux - Coupe Festival – U 13 F

Motif : Joueuse susceptible d'être suspendu – Rencontre du 27/11/2021

Evocation du club de Eveil Lyon par courriel.

Le club de Eveil de Lyon porte évocation sur la participation de la joueuse DUPLAN Clara licence n° 9602325914 du FC Vénissieux sanctionné d'une suspension à titre conservatoire à dater du 11/10/2021 puis confirmée d'une suspension de 7 matchs fermes à compter du 11/10/2021 (CD du 2/12/2021).

La CR remercie le club de Vénissieux de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible et avant le 20 Décembre 2021.



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

Le club de Vénissieux nous informe que la joueuse DUPLAN Clara licence n° 9602325914 n'avait pas purgé sa suspension lors du plateau Festival U 13 F du 27/11/2021.

En conséquence, la CR donne match perdu pour les rencontres :

Vénissieux FC – Eveil Lyon sur le score de 0 à 2

Vénissieux FC – EVS Genas Azieu sur le score de 0 à 0

La CR amende le club de Vénissieux FC de la somme de 72 euros pour participation d'une joueuse suspendue plus 51 euros de remboursement au club de Eveil Lyon.

La CR suspend la joueuse DUPLAN Clara licence n° 96023258914 d'une suspension d'un match ferme à compter du 27/12/2021.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 45 : Fc Reneins-Vauxonne 2 – USVJ 1 – Seniors – D 4- Poule B

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 05/12/2021

Evocation du club de Reneins-Vauxonne par courriel.

Le club de Reneins-Vauxonne porte évocation sur la participation du joueur LEMBIRIK Mohamed licence n° 2543732445 du club de USVJ sanctionné d'une suspension de 4 matchs fermes + automatique à compter du 11/10/2021

La CR remercie le club de USVJ de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible et avant le 20 Décembre 2021.

Suite à la réponse du club USVJ 1 et après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de USVJ le joueur LEMBIRIK mohamed licence n° 2543732445 expulsé le 10/10/2021, lors du match US Formans 1 – USVJ 1 et suspendu 4 matchs fermes + automatique.

La rencontre du 17/10/2021 USVJ 1 – Neuville 3 forfait de Neuville ne compte pas dans le décompte de la suspension

Le joueur a purgé lors des rencontres :

31/10/2021 Ecully 1 – USVJ 1

14/11/2021 USVJ 1 – Denicé Arnas

21/11/2021 Latino 1 – USVJ 1

28/11/2021 USVJ 1 – Rive Droite 2

Donc le joueur LEMBIRIK Mohamed ne pouvait participer à la rencontre du 05/12/21 FC Reneins Vauxonne 2 – USVJ 1

En conséquence, la CR donne match perdu au club de USVJ 1 (- 1pt), reporte le gain du match au club de Reneins Vauxonne 2 (3pts) sur le score de 1 à 0 amende le club de USVJ de la somme de 72 euros pour avoir fait participer un joueur suspendu plus 51 euros de remboursement au club de Reneins Vauxonne.

La CR suspend le joueur LEMBIRIK Mohamed licence n° 2543732445 1 match ferme à compter du 27/12/2021.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 49 : Asvel 2 – Montchat 3 – U 17 – D 2 – Poule C

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 04/12/2021

Réserve confirmée par le club de ASVEL par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Montchat (U 17 – D 1 – poule B), de l'équipe (U 16 – Régional – poule D), de l'équipe (U 18 – R 2 – poule D), l'équipe 3 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-1/B-2 des RS du DLR.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 50 : Meyzieu 2 – USEL Foot 1 – U 15 – D 1 – Poule A

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 04/12/2021

Réserve confirmée par le club de USEL par courriel

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Meyzieu (U15 – Régional – poule C), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-1/B-2/B-3 des RS du DLR.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 52 : Pays de l'Arbresle 1 – Bron Grand Lyon 2 – Seniors – D 1 – Poule A

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre 12/12/2021

Réserve confirmée par le club de Pays de l'Arbresle par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Bron Grand Lyon (Seniors – R 3 – poule J) et de l'équipe (U 20 – R 2 – poule C), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-1/B-2/B-3 des RS du DLR.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 53 : FC Ste Foy les Lyon 1 – FC Val Lyonnais 2 – Seniors – D 2 – Poule D

Motif : Qualification joueurs – Rencontre du 12/12/2021

Réserve d'après match du club de Val Lyonnais par courriel.

Après vérification au fichier de la ligue LAURA Foot, des licences du club de Ste Foy les Lyon les joueurs :

KOUCHKAR Yacine licence n° 2548471144 enregistrée le 07/12/2021 date de qualification le 12/12/2021

MILANETTO Raphael licence n° 25188681338 enregistrée le 07/12/2021 date de qualification le 12/12/2021

Ce club est en conformité avec l'article 82 des RG de la FFF et de l'article 10 des RS du DLR.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 54 : FC Rhone Sud 1 – FC Sud Ouest 69 2 – Seniors – D 3 – Poule D

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 12/12/2021

Réserve confirmée par le club de Rhône Sud par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de FC Sud Ouest 69 (Seniors – D 2 – poule D), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 151 des RG de la FFF. et article 10 , alinéa B-4 des RS du DLR.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain



Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N°, 57 : FC Vaulx 3 – Bron Gd Lyon 2 – U 15 – D 3 – Poule A

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 11/12/2021

Réserve confirmée par le club de Bron Grand Lyon par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 du FC Vaulx (U 15 – Régional 2 – poule E) et de l'équipe 2 de ce même club (U 15 – D 1 – poule B), le joueur MENAULT Kais licence n° 2546600006 a participé à la rencontre du 04/12/2021 FC Vaulx en Velin 2 – FC St Cyr au Mt D'Or 1.

Ce joueur n'était pas qualifié pour participer à la rencontre de l'équipe 3 du 11/12/2021, l'équipe 2 du FC Vaulx ne jouait pas le même week end.

En conséquence, la CR donne match perdu au FC Vaulx en Velin 3 (Opt) reporte le gain du match au club de St Cyr au Mt D'or (3pts) sur le score de 0 à 1, amende le club de Vaulx en Velin de la somme de 62 euros pour avoir fait participer un joueur non qualifié plus 561 euros de remboursement au club de St Cyr au Mt D'Or.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Le Président
Jose INZIRILLO

Le Secrétaire
Jean-Luc BALANDRAUD



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021



AS SAINT PRIEST FUTSAL

FUTSAL – SEMAINE DE PREMIERES

Ça bouge en ce moment dans le « petit monde » du futsal rhodanien avec deux premières à l'affiche cette semaine.

Tout d'abord, la première qualification d'un club de niveau district pour le cinquième tour de la coupe Nationale de futsal, ou finale régionale, avec l'AS Saint-Priest (D2, ex Team Bel Air) qui a franchi ce cap dimanche en s'imposant face à Clermont l'Ouverture, « cador » de R1, sur le score de quatre buts à un. Ensuite avec la réunion initiée lundi soir par la commission futsal présidée par Roland Brouat à destination des cinq clubs qui vont se lancer en janvier dans le premier championnat féminin de futsal de l'histoire : OAL FC, FS Civrieux d'Azergues, Lyon Moulin à Vent, Entente AS Ecully-FC Limonest-Dardilly Saint-Didier et Futsal Vaulx.

Bravo à tous...

Denis DUPONT



FUTSAL FEMININ



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél 04 72 76 01 08
discipline@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 décembre 2021

Président : Mr Eric GRAU

Membres du Comité Directeur : Mr Roger ANDRE

Membres représentant des clubs et autres personnalités : Md Sabrina GEORGET – Mr Lucien SINA, secrétaire - Mr André QUENEL – Mr Loïc RIETMANN, représentant l'Amicale des Educateurs, Mr Jean-Marie SANCHEZ – Mr Nourredine ERRACHIDI, représentant des Arbitres – Mr Yannis LEMCHEMA – Mr Guy CASELLES – Mr Bruno BENOIT, Instructeur

Absences excusés: Mr Roger ANDRE – M. loïc RIETMANN – M. Jean-Marie SANCHEZ

La commission invite les expéditeurs de courriels utilisant à juste titre l'adresse officielle du district «district@lyon-rhone.fff.fr» de mettre en copie la commission pour les affaires la concernant, à sa nouvelle adresse : «discipline@lyon-rhone.fff.fr». Il appartient aux clubs de tenir informé chacun des intéressés des requêtes et décisions de la commission de discipline ainsi que des modalités pour un recours éventuel.



INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES

La commission de discipline rappelle aux arbitres : que les cartons noirs, rapports d'après match, rapports sur des incidents doivent impérativement être mentionnés sur la feuille annexe ou sur les observations d'après match de la FMI, puis signés par l'arbitre et par les dirigeants des deux clubs, ceci pour éviter d'éventuelles convocations, notamment pour les dirigeants.

RAPPEL : Lorsqu'un joueur est exclu pour faute grossière, si le joueur victime de la faute est blessé et ne reprend pas part à la rencontre ou est évacué par les pompiers, il faut impérativement le mentionner dans le rapport.

La commission de discipline constate une recrudescence de non envoi de rapport suite aux exclusions, ces rapports sont très importants pour l'application des sanctions, ils doivent être envoyés dans les quarante huit heures suivant la rencontre, uniquement à cette adresse mail : district@lyon-rhone.fff.fr.

La commission de discipline rappelle aux arbitres que le contrôle de l'identité des personnes présentes sur les bancs de touche doit être effectué avant la rencontre.



INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET LICENCIES

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, une plate-forme concernant l'envoi de mails sécurisés et traçables, est utilisée pour l'envoi des convocations et des notifications des sanctions disciplinaires, les convocations et les notifications seront envoyées à l'adresse mail officielle du club concerné. Suivant la sanction, les notifications seront également envoyées à l'adresse mail du joueur concerné. Les mails ainsi envoyés seront tracés, l'expéditeur aura automatiquement la confirmation de la réception de ce mail de la part du club ou du licencié concerné, en cas d'appel des décisions, ces derniers disposeront de sept jours à compter du lendemain de la date d'envoi du courrier électronique avec accusé de réception. Cette procédure remplace la plupart des courriers recommandés avec accusé de réception, sauf pour les affaires les plus graves.

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, voir les nouveaux barèmes des sanctions disciplinaires dans l'annuaire 2019/2020 du DLR, de la page 143 à 148

Devant la multiplication d'incidents de ce type, la Commission de Discipline du D.L.R. précise que :

Toute référence aux personnes exerçant des fonctions au sein des organes déconcentrés de la F.F.F. (Ligue, district, groupement) à l'encontre d'un Officiel, afin de contester l'arbitrage, pourra être qualifiée par la présente commission, comme des propos menaçants lors de la détermination de la sanction. Une tenue correcte est indispensable à la bonne tenue d'une audition devant la Commission de Discipline. Dans le cas contraire, notamment par le biais de propos diffamatoires, injurieux et/ou menaçants, la présente Commission se réserve le droit de sanctionner un licencié sur la seule base de son comportement lors de l'audition.

De la même manière, une sanction pourra se voir aggravée en cas de comportement inadapté lors de l'audition.



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

Suite à deux affaires similaires, la commission de discipline rappelle aux clubs qu'il est formellement interdit à un dirigeant d'être sur le banc de touche avec des béquilles.

Elle demande aux arbitres et aux délégués officiels du DLR de faire respecter scrupuleusement cet interdit



DEMANDE DE RAPPORT

Match N° 23383292 – U15 – D3 POULE B du 12 DECEMBRE 2021 MANISSIEUX AS (527399) // A.S. BELLECOUR (547090)

Objet : Attitude déplacé staff

Suite au rapport en sa possession, la Commission Départementale de Discipline prie le club de **MANISSIEUX AS (527399)** de lui fournir ses explications écrites au plus tard **le lundi 27 Décembre 2021 à 9h00** concernant l'attitude du coach/dirigeant vis-à-vis de l'arbitre dans la rencontre précitée.

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.

Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e- s) est mineur (e-s).

E. GRAU – Président

L. SINA - Secrétaire

Match N° 23383648 - U15 - D3 - POULE C du 11 DECEMBRE 2021 F.C.P. ARBRESLE (552157) // GIVORS (547090)

Objet : Incidents après match

Suite au rapport en sa possession, la Commission Départementale de Discipline prie les clubs de **F.C.P. ARBRESLE (552157)** et de **GIVORS (547090)** de lui fournir ses explications écrites au plus tard **le lundi 27 Décembre 2021 à 9h00** concernant les incidents qui ont émaillés l'après match de la rencontre précitée.

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.

Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e- s) est mineur (e-s).

E. GRAU – Président

L. SINA - Secrétaire

Match N° 23379983 – U17 – D1 POULE B du 11 DECEMBRE 2021 DOMTAC (526565) // CHASSIEU DECINES (550008)

Objet : Insultes et menaces envers officiel

Suite au rapport en sa possession, la Commission Départementale de Discipline prie les clubs de **DOMTAC (526565)** et de **CHASSIEU DECINES (550008)** de lui fournir ses explications écrites au plus tard **le lundi 27 Décembre 2021 à 9h00** concernant le comportement envers l'officiel de monsieur **GIOVANNONE**, licence n° 2588626897, arbitre assistant de la rencontre précitée.

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.

Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e- s) est mineur (e-s).

E. GRAU – Président

L. SINA - Secrétaire

Match N° 24221837 – U17 COUPE DU RHONE du 19 Décembre 2021 F.C POINT DU JOUR (509685) // FEYZIN (504739)

Objet : Match arrêté

Suite au rapport en sa possession, la Commission Départementale de Discipline prie les clubs de **F.C POINT DU JOUR (509685)** et de **FEYZIN (504739)** de lui fournir ses explications écrites au plus tard **le lundi 27 Décembre 2021 à 9h00** concernant les incidents qui ont entraînés l'arrêt prématuré de la rencontre.

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.

Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e- s) est mineur (e-s).

E. GRAU – Président

L. SINA - Secrétaire



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

Match N° 23376794 Séniors D3 Poule C U.S MONTANAY (514594) // RILLIEUX OLYMPIQUE (517825)

Objet : Identité joueur

A la lecture des pièces versées au dossier de la rencontre citée en référence, la Commission Départementale de Discipline prie le club du RILLIEUX OLYMPIQUE (517825) de lui fournir l'identité du joueur n°12 qui n'a pas pu être aligné sur la feuille de match suite à la présentation d'un faux pass sanitaire.

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.

Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e-s) est mineur (e-s).

E. GRAU – Président

L. SINA - Secrétaire



CONVOCATION A AUDITION AVEC INSTRUCTION

Le Pass Sanitaire est OBLIGATOIRE pour toutes les personnes convoquées en audition

DOSSIER I17

Match N° 23381301 – U17 – D 3 – Poule C - du 05/12 /2021 – FC STE FOY LES LYON / FC DE LIMONEST

Motif : Echauffourée après match

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article **3.3.2** du Règlement Disciplinaire.

Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **3.3.4.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le : **Mardi 28 Décembre 2021 à 18h45**

Arbitre bénévole : Mr Lahcene NEHAOUA

Observateur : Mr Armand KAYADJANIAN

CLUB : FC STE FOY LES LYON – 523654

Président(e) : Mr Marc CHANTRE ou son représentant

Délégué Club: Mr Marc CHANTRE

Educateur(s) : Mr BOUHADA Andy

Dirigeant(s): Mr Said DORBANI – Responsable U17

Joueur : N°4 Mr Adam MAAROUFI – **Présence obligatoire** – Mineur devant être obligatoirement accompagné de son tuteur légal

CLUB : FC DE LIMONEST - 523650

Président(e) : Mr Alexandre VAINCHTOCK ou son représentant

Joueurs : N°2 Mr Ilies BELMAHI ; N°5 Mr Hocine GHERMOUL – **Présence obligatoire des deux joueurs** - Mineur devant être obligatoirement accompagné de son tuteur légal

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

L. SINA – Secrétaire



CONVOCATION A AUDITION SANS INSTRUCTION

Le Pass Sanitaire est OBLIGATOIRE pour toutes les personnes convoquées en audition

DOSSIER C10

Match N° 23376113 – seniors – D2 – Poule B – du 20 / 11/2021 – AS MONTCHAT / CO ST FONS

Motif : Insultes à arbitre

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, conformément aux dispositions de l'articles **3.3.4.2.1** du Règlement Disciplinaire de la F.F.F, décide de convoquer devant la Commission, en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le : **Mardi 28 décembre 2021 à 18h00**



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

Arbitre officiel : Mr Christophe BERUJON

Assistant officiel : Mr Sulyman BASKAL

CLUB: AS MONTCHAT - 523483

Président(e) : Mr Henri KESISIAN – ou son représentant

Délégué(s) du club: Mr Henri KESISIAN et/ou Mr Moussa KONTE

CLUB: CO ST FONS - 500361

Président(e) : Mme Christelle CHOMEL – ou son représentant

Dirigeant(s) : Mr Sofiane MEHENTEL ZEKRI - **Présence obligatoire**

Joueur(s) : N° 2 – Mr Rayane GOUGA – N° 4 – Mr Liasse BELLABIOD – N° 9 Mr Billal MEHENTEL – **Présence obligatoire des 3 joueurs**

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

L. SINA -Secrétaire

DOSSIER C11

Match N° 23377305 – seniors – D4 – Poule A – du 21/11/2021 – VALSONNE ASVS / AS LES SAUVAGES

Motif : Faute Grossière

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, conformément aux dispositions de l'articles **3.3.4.2.1** du Règlement Disciplinaire de la F.F.F, décide de convoquer devant la Commission, en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le : **Mardi 04 Janvier 2022 à 19h30**

Arbitre officiel : Mr Younés KANDY

CLUB: VALSONNE ASVS - 526343

Président(e) : Mr Philippe GIRANDIER – ou son représentant

Délégué(s) du club : Mr Philippe GIRANDIER et/ou Mr Nicolas ASNAR

Dirigeant(s): Mr Eric PAWLOWSKI

Joueur(s) : N° 6 – Mr Erwan JACQUIN– **Présence obligatoire**

CLUB : AS LES SAUVAGES - 528570

Président(e) : Mr Cédric MOGE – ou son représentant

Dirigeant(s): Mr Nathan PIVOT

Monsieur Sécurité – Mr Eric MOGE

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

L. SINA – Secrétaire

DOSSIER C12

Match N° 23826843 – Futsal – D3 – Poule B – du 04/12/2021 - FC ST GENIS LAVAL / DECINES UGA/ASSV

Motif : Comportement illicite

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, conformément aux dispositions de l'articles **3.3.4.2.1** du Règlement Disciplinaire de la F.F.F, décide de convoquer devant la Commission, en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **Mardi 11 Janvier 2022 à 18h00**

Arbitre officiel : Mr Hacene OUNNAS

CLUB: FC ST GENIS LAVAL - 582446

Président(e) : Mr Mhedi MAYAH – ou son représentant

Délégué(s) du club: Mr MOHAMMED BOULEKBACHI Youcef

Dirigeant(s): Mr Khaled TIRCHI



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

CLUB: DECINES UGA/ASSV - 504671

Président(e) : Mr Henri KRIKORIAN – ou son représentant

Dirigeant(s) : Mr Lionel ANJOUY

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

L. SINA – Secrétaire

DOSSIER C13

Match N° 23384013 – U15 – D4 – Poule D – du 27/11/2021 - FC CROIX ROUSSE / ES ST PRIEST

Motif : Vol de téléphone

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, conformément aux dispositions de l'articles **3.3.4.2.1** du Règlement Disciplinaire de la F.F.F, décide de convoquer devant la Commission, en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **Mardi 11 janvier 2022 à 18h30**

Arbitre officiel : Mr Yacine ICHOU

CLUB : FC CROIX ROUSSE - 513735

Président(e) : Mr Laurent GUILHERMET – ou son représentant

Délégué(s) du club : Mr Jean Miche DRAI

Dirigeant(s) : Mr Nicolas LE BRAS

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

L. SINA - Secrétaire

DOSSIER C14

Match N° 24137380 – U13 Vallée du Rhône - Poule B du 18/12/2021 – MIONS / TERNAY

Motif : Match arrêté - Comportement illicite des éducateurs

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, conformément aux dispositions de l'articles **3.3.4.2.1** du Règlement Disciplinaire de la F.F.F, décide de convoquer devant la Commission, en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **Mardi 04 janvier 2022 à 18H00**

Arbitre bénévole : Mr Habid DHIFALLAH – **joueur mineur devant être obligatoirement accompagné de son tuteur légal**

Présidente du Groupement : Md Evelynne MONTEIL

CLUB : MIONS - 525631

Président(e) : Md Fabienne VILLIER – ou son représentant

Arbitre assistant : non inscrit sur la feuille de match

Dirigeant(s) : Mr Nessim LOUHICHI

CLUB: TERNAY - 522795

Président(e) : Mr Damien MAGRI – ou son représentant

Arbitre assistant : non inscrit sur la feuille de match

Dirigeant(s) : Mr Jérémy PECHEUX

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

L. SINA - Secrétaire



COMMISSION D'APPEL

Tél 04 72 76 01 16
appel@lyon-rhone.fff.fr

➡ INFORMATIONS

ABSENCES A AUDITION : Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles.

Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

APRES AUDITIONS : Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions.

Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs.

Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).

➡ AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 03 Décembre 2021

DOSSIER N° AR 1

APPEL DU CLUB QUATRE VENTS TREVES CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 2 Décembre 2021 - P.V. N° 531

DATE DU MATCH : 20/11/2021 - MATCH N° : 24040321

CATÉGORIE : SÉNIORS - D4 - POULE H

CLUBS : A.S. ST MARTIN EN HAUT 3 (519579) / QUATRE VENTS TREVES 1 (524775)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Joueur non qualifié

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Mardi 11 Janvier 2022 à 19H00 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB A.S. ST MARTIN EN HAUT

M. le Président : Philippe VILLE ou son représentant

M. l'Educateur : Elie JOANNIN

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

POUR LE CLUB QUATRE VENTS TREVES

M. le Président : Loic DOMBROWSKI ou son représentant

M. le Dirigeant : Yannick POELMAN

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission des Règlements

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

ATTENTION : Le Pass Sanitaire est OBLIGATOIRE pour toutes les personnes convoquées en audition

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 décembre 2021

Président : Laurent CHABAUD

Membres : Mohamed AROUS, Amadeu DO REGO, Nouredine ERRACHIDI, Olivier LANDY, Karim BOUGATEF, Gérard GRANJON, Edouard MARTIN DA JUSTA, Christophe BOULON, Armand KAYADJANIAN, Guillaume CIMIER, Jean CHAM-BOST, Roger ANDRE, Franck BALANDRAS, Corentin BREURE, Thierry BOLZE et Bilal LAIMENE

CTDA : Jean Claude LEFRANC

➡ PREAMBULE

Carnet bleu :

Notre collègue Guillaume LIONNET est l'heureux papa d'un petit TIMEO depuis ce samedi 18 décembre. Nous le félicitons chaleureusement et leur souhaitons pleins de joies et de bonheurs.

Carnet noir :

nous avons appris le décès de notre ancien collègue arbitre Patrick CRUCHAUDET. En cette triste circonstance, la Commission présente à sa famille ses sincères condoléances

Nos Remerciements :

Nous remercions nos collègues Matthieu BONNETIN – Arbitre- assistant Fédéral 3, et Sofiane DJAOUD – Arbitre- assistant Régional 1 pour leur active participation au stage des arbitres – assistants D1 et D2 du samedi 18 décembre à PUSIGNAN

Nous tenons également à remercier le club de AS PUSIGNAN, son Président, et ses dirigeants présents pour le prêt de leurs installations et de leur accueil à l'occasion de ce même stage.

➡ REUNION PLENIERE DU LUNDI 20 DECEMBRE 2021

Membres présents : CHABAUD Laurent ; BALANDRAS Franck ; BOLZE Thierry ; BOUGATEF Karim ; BOUKABENE Samir ; BOULON Christophe ; BREURE Corentin ; CHAMBOST Jean ; CIMIER Guillaume ; GRANJON Gerard ; KAYADJANIAN Armand ; LAIMENE Bilal ; LANDY Olivier ; MARTIN DA JUSTA Eduardo ; PRESTINI Patrick (AROUS Mohamed par téléphone).

CTDA : LEFRANC Jean Claude.

Excusés : DO REGO Amadeu, ANDRE Roger, TALL Moussa,

Partenaires excusés : AIT HAMMOU Omar, , COMACLE Jean- Luc, DOLMADJIAN Michel, ERRACHIDI Nouredine, SIMONET Yoann, TOULLIOU William

Décisions :

Les arbitres suivant, absents non excusés aux 4 séances de tests physiques organisées (11/9, 12/9 ; 01/11 et 18/12) sont distraits de désignations du 01/01/2022 au 28/02/2022 :

KEMERCHOU Maunir (D3)
BENGHAFOUR Walid (D4)
ABDOU Ishaka (D4)
BAGHDAD ZOUGGAGH Nosredine (D4)
BERA Idriss (D4)
DORBANI Said (D4)
MAHJOUBI Mehdi (D4)
CHEKROUN Smail (AA D2)
BOURAOUI Nassim (JAD U17)



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

KHRIJI Yacine (JAD U17)
ZAOUGUI Adem (JAD U17)
BELKHIR Aicha Sofia (JAD U15)
NAZIH Mehdi (JAD U15)
OULED ATTOU Yousri (JAD U15)
MEKKI Hamza (U20 D1)
BAGHDAD Narjis (U20)
BEN THAMER Ilyes (U20)
BOURAOUI Nour (U20)
DEHILI Hedio (U20)
GAUTHERON Stephane (U20)
OSEI ASIBEY Kofi (U20)
ALILECH Bilel (FUTSAL)

Tout arbitre ayant fait moins de 10 répétitions aux différents tests physiques ne sera désigné qu'une fois par semaine.

Suite absence ou échec aux tests physique, les arbitres suivants sont déclassés :

KERMERCHOU Maunir : D3 à compter du 20/12/2021.
TARTARIN Jean Noel : D3 à compter du 20/12/2021.
BENGHAFOUR Walid : D4 à compter du 20/12/2021.
JUSSEY Alexandre : D4 à compter du 20/12/2021.

Les arbitres U20 ayant réussi le TAISA seront observés une seule fois sur une rencontre U20 D1.
SYLLA Mustapha est nommé arbitre D2 PROMO à compter du 20/12/2021 ;
TAGHZAOUI Nordine sera nommé D2 PROMO après réussite d'un test théorique probatoire (note 12/20).
FOREST Antoine est intégré au groupe d'observations D2 (poule A).
GUNGOR Enver est nommé arbitre D3 à compter du 20/12/2021.
ABADA Abdelkader est nommé AA D2 à compter du 20/12/2021.

Les Jeunes Arbitres suivants sont intégrés au groupe Promotionnels et seront convoqués dès janvier 2021 aux séances de préparation théorique à l'examen de Ligue (session juin 2022) : AYAR Ayoub, BOURAS Imrane, DE BONI Axel, ICHOU Yacine, KAPP Théophile, LAIMENE Younès, PALMIER Lilian, SBAI Zakaria, SELLAM Hamza, TABET Yanis, THION Anthony, TITIZ Lina.

A compter des matchs retours, ces jeunes arbitres seront désignés en catégorie U17.

Les arbitres suivant, absents non excusés aux AG de début de saison (11/09 ou 12/09) sont amendés de 32 € et retirés de désignations à compter du 17/01/2021 (si règlement de l'amende non parvenue) :

EL BIYAALI Jaouad (D2)
KEMERCHOU Maunir (D2)
ABDOU Ishaka (D4)
BAGHDAD ZOUGGAGH Nosredine (D4)
BONI Alberic (D4)
KONTA Lang (D4)
LESAINE Arnaud (D4)
MAHJOUBI Mehdi (D4)
MOLA Ilyes (D4)
ROMDHANI Mohamed Ali (D4)
SOUTOU Juba (D4)
BELGACEM Mohamed (JAD U17)
BOUALI M'HAMED EL WALID (JAD U17)
BOURAOUI Nassim (JAD U17)
IBRAHIM Faoud (JAD U17)
TABET Yanis (JAD U17)
TORTOLLING Hugo (JAD U17)
BELKHIR Aicha Sofia (JAD U15)



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

BOUGUILA Marjane (JAD U15)
MABROUK Fares (JAD U15)
NAZIH Mehdi (JAD U15)
OULED ATTOU Yousri (JAD U15)
BAGHDAD Narjis (U20)
BEN THAMER Ilyes (U20)
KLEIN Philippe (U20)
LEVYN Elie (U20)
MUSTAFA Endie (U20)
OSEI ASIBEY Kofi (U20)
OUATAH Nassim (U20)
SOW Amadou Diogo (U20)
MEKKI Hamza (U20)
ALILECH Bilel (FUTSAL)

Les arbitres D4 ou stagiaires suivants sont susceptibles d'arbitrer en catégorie D3 jusqu'en fin de saison :

DUCHAMPLECHEVAL Sammy
GARCIA VERO Adrien
CHASTANG Pierre Emmanuel
SELMANE Saber
BEN SAAD Ziad
BUISARD Thibaut
ETEMADI Massoud
DOUFENE Abdenour
DOUFENE Amirouche
GUILLOT Bernard
RAMMACH Tarik

COURRIERS DES ARBITRES ET DES CLUBS

Courriers des arbitres :

Walid ATTAIA: Demande de remboursement transmise à M. ANDRE
Fares HACHAICHI: Demande de remboursement transmise à M. ANDRE
Lyes MOLA : Demande de remboursement transmise à M. ANDRE
Adem REMADNA : Reçu pass sanitaire.
Hilal SAHEB : Reçu certificat médical suite absence stage.
Kahina ZAIDI : Reçu justificatif absence AG de mi saison.

Courriers des clubs :

AS RHODANIENNE : Demande transmise au désignateur

DECISIONS

Arbitre distrait de désignation suite absence à match :

NOM	PRENOM	RENCONTRE	CATEGORIE	DATE	MOTIF	RETRAIT MATCH	RETRAIT PTS (D)
BELHERIR	ABDELMOU-MANE	CCDVS 2/ SUD AZERGUES FOOT 3	FUTSAL	07/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
DE AMORIN	MAXIME	VAULX 3/ ST GENIS LAVAL 2	FUTSAL	14/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
BOULANGER	CEDRIC	MENIVAL/SEVENNE	SENIOR D1	12/12/21	ABSENCE	15 JOURS	10
ABDOU	ISHAKA	CHAPONOST 2/CHAZAY	SENIOR D2	06/11/21	ABSENCE	CONVOCAION	10
ABDOU	ISHAKA	PORTUGAIS DE VAULX/TOUSSIEU	SENIOR D3	14/11/21	ABSENCE	CONVOCAION	10
BOUILLER	GAETAN	IRIGNY 2/ US DES MONTS	SENIOR D3	04/12/21	ABSENCE	15 JOURS	10
MOKEDDEM	FETHALLAH	US DES MONTS/LA GIRAUDIERE	SENIOR D3	13/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
BELLAL	SAIFI	FC RIVE DROITE 2/ GLEIZE 2	SENIOR D4	21/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10


PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

MOLA	LYES	MILLERY VOURLES 3/ FC GERLAND 2	SENIOR D4	21/11/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
MESSAOUDI	YMED	ASVEL /VAULX OLYMPIQUE 2	SENIOR D4	20/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
BEN SAAD	ZIAD	UGA DECINES 2/ST FONS PORT	SENIOR D4	27/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
BEN SAAD	ZIAD	PUSIGNAN 2/ CHANDIEU HEYRIEUX 3	SENIOR D4	12/12/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
AMEUR	TOUFIC	GIVORS BANS/GRIGNY 2	SENIOR D4	14/11/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
EFE	HALIM	USEL / ES ST PRIEST	VETERAN	19/11/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
MAAOUI	AHMED	VILL ABANILLA/UGA DECINES	VETERAN	03/12/21	ABSENCE	15 JOURS	10
IGUENARAN	ABDELLAH	MEGINAND/MILLERY VOURLES	U15	11/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
DERHE	AXEL	SPORTING NORD ISERE/FC STE FOY LES L	U15	24/10/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
AKNI	CHAHINE	CORBAS/CHAPONNAY	U15	06/11/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
AKNI	CHAHINE	ASUL/FCL 5	U15	11/11/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
ANTONIALI	ILIAN	FC ROULE MUL./UGA DECINES	U15	11/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
DERHE	AXEL	AS ST PRIEST 2/ HTE BREVENNE GIRAUD	U15	20/11/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
SEKHRI	ABDELHADI	ST GENIS LAVAL 2/ASVEL	U15	27/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
BENZELIKHA	LOTFI	ST FONS/VAULX OLYMPIQUE	U15	27/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
OULED ATTOU	YOUSRI	MOINS 2/COLOMBIER SATOLAS 2	U15	28/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
MABROUK	MOHAMED	LYON CROIX ROUSSE 2/ STE FOY LES LYON	U15	05/12/21	ABSENCE	15 JOURS	10
BELKHIR	AICHA SAFIA	ST FONS/VILLEFRANCHE 2	U15	11/12/21	ABSENCE	15 JOURS	10
URBAIN	ELOENE	MANISSIEUX/CHAPONNAY	U17	11/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
TORLOTING	HUGO	CHASSE/GENAS AZIEU 2	U17	30/10/21	ABSENCE	15 JOURS	10
BELDJAIDI	RYAN	COLOMBIER SATOLAS 2/ FC GERLAND 2	U17	31/10/21	ABSENCE	15 JOURS	10
DREVON	BASTIEN	ST GENIS LAVAL/ AS SORNINS	U17	11/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
LABCHIRI	YOUSSEF	FC REINEIS VAUXONNE/FC MT BROUILLY	U17	27/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
MEDJDOUB	ALI	PONTCHARRA/COLOMBIER SATOLAS	U17	04/12/21	ABSENCE	15 JOURS	10
ZAIDI	KAHINA	FRANC LYONNAIS/SUD LYONNAIS	U17	11/12/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
DEHILI	HEDIE	ENT VAL D'AZERGUES/BEAUJOLAIS FOOT	U20	23/10/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
BEN THAMER	ILIES	SATHONAY FONTAINES/FCRD CSR	U20	31/10/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
DEHILI	HEDIE	FCRD/CSR // LIMONEST DARDILLY 2	U20	06/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
BEN THAMER	ILIES	FC POINT DU JOUR/FC CROIX ROUSSE	U20	07/11/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
DEHILI	HEDIE	FC POINT DU JOUR/ST GENIS LAVAL	U20	11/11/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
DEHILI	HEDIE	CHANDIEU HEYRIEUX/ SUD LYONNAIS 2	U20	13/11/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
SOW	AMADOU DIOGO	ASVEL 2/ GOAL FC 2	U20	13/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
GAUTHERON	STEPHANE	BELLEVILLE / USF TARARE	U20	20/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
JABEUR	HARIS	PT DE CHERUY / RHONE VALLEE LA VOULTE	U20	20/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
KHAJJOU	ACEL	CORBAS/SUD LYONNAIS 2	U20	27/11/21	ABSENCE	15 JOURS	10
JABEUR	HARIS	LIMON DARDI STIDIER/TARARE	U20	04/12/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
SAIGHI	YACINE	AMPLEPUIS/ENT FCRD CSR	U20	04/12/21	ABSENCE	15 JOURS	10
EFE	HALIM	USEL / ES ST PRIEST	VETERAN	19/11/21	ABSENCE	CONVOCATION	10
MAAOUI	AHMED	VILL ABANILLA/UGA DECINES	VETERAN	03/12/21	ABSENCE	15 JOURS	10
URBAIN	ELOENE	INDISPONIBILITE TARDIVE		26/11/21			3
BELDJAIDI	RYAN	INDISPONIBILITE TARDIVE		26/11/21			3
HERDA	AZIZ	INDISPONIBILITE TARDIVE		11/11/21			3
HERDA	AZIZ	INDISPONIBILITE TARDIVE		21/11/21		15 JOURS	3

RAPPEL CANDIDATURE ARBITRE

FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES : Les inscriptions pour les formations initiales sont depuis 3 saisons centralisées sur le site de la LAURAFOOT. Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage : <https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

AGENDA PREVISIONNEL

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JANVIER 2022 : Stage arbitres D1 – Lieu : Ferme Jean Recorbet – Lac des Sapins - Cublize

SAMEDI 26 FEVRIER 2022 : Stage annuel arbitres D4 (de 8h30 à 12h30) au siège du DLR
Stage annuel arbitres D5 (de 14h30 à 18h30) au siège du DLR



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

RAPPEL CONSIGNES ADMINISTRATIVES

La Commission de l'arbitrage a décidé de faire un rappel sur les consignes administratives transmises lors des assemblées générales de début de saison :

Coordonnées désignateurs

Vous trouverez ci-dessous la liste des adresses mails de vos désignateurs :

Catégories	Désignateurs	Adresse mail
Seniors D1 D2 D3	Karim BOUGATEF	DLR.designationsseniors@gmail.com
Séniors D4 D5	Gérard GRANJON	babettetgege@hotmail.fr
U20	Olivier LANDY	DLR.designationsU20@gmail.com
U17	Bilal LAIMENE	DLR.designationsU17@gmail.com
U15	Armand KAYADJANIAN	DLR.designationsU15@gmail.com

Indisponibilité de dernière minute : Il est précisé que pour les indisponibilités de dernière minute, il est conseillé d'avertir vos désignateurs par mail afin de pouvoir traiter les changements d'arbitre pour la rencontre prévue.

Présence des officiels au stade 1h00 avant le coup d'envoi (tenue civile correcte)

1h30 avant le coup d'envoi (seniors D1)

Rapports disciplinaires : Les rapports sont à adresser dans les 48 heures en utilisant le rapport d'arbitrage en ligne dans mon espace désignations dans MON COMPTE OFFICIEL FFF

Rapport réserve technique : Le rapport est à adresser à la Commission de l'Arbitrage dans les 48 heures

Rappel concernant les règlements d'indemnités aux arbitres sur les rencontres du district :

Vous trouverez ci-dessous un rappel indiquant les catégories où le règlement est réalisé soit par virement soit directement par les clubs :

Pour les championnats/coups gérés par la Ligue :

Le règlement est réalisé par la Ligue directement (Pas de feuille de frais à transmettre).

Les arbitres doivent fournir un RIB à la ligue LAURAFoot au préalable.

Pour les championnats District :

Catégories	Division	Mode de règlement
Séniors	D1	Arbitre : Virement District Arbitres Assistants : Virement District
	D2	Arbitre : Virement District Arbitres Assistants : Règlement Clubs
	D3	Arbitre : Virement District
	D4	Arbitre : Règlement Clubs
	D4bis	Arbitre : Règlement Clubs
Féminines	D1	Arbitre : Règlement Clubs
	D2	Arbitre : Règlement Clubs
U20	D1	Arbitre : Virement District
	D2	Arbitre : Règlement Clubs
U17	D1	Arbitre : Virement District
	D2	Arbitre : Règlement Clubs
	D3/D3bis	Arbitre : Règlement Clubs
U15	D1	Arbitre : Règlement Clubs
	D2	Arbitre : Règlement Clubs
	D3/D4	Arbitre : Règlement Clubs



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

Pour les Coupes District :

Catégories	Compétitions	Mode de règlement
Séniors	Lyon et du Rhône	Autres tours : Règlement Clubs ½ finale : Virement District
	Amaury GALAND	Règlement Clubs
	MAGAT	Règlement Clubs
	Vignerons	Règlement Clubs
	BALLANDRAS	Règlement Clubs
	Mont du Lyonnais	Règlement Clubs
	PACARD	Règlement Clubs
	GUICHARD	Règlement Clubs
	Vallée du Rhône	Règlement Clubs
Féminines	Coupe Vial	Règlement Clubs
U17	Lyon et du Rhône	Règlement Clubs
	Beaujolois	Règlement Clubs
	Brévenne	Règlement Clubs
	Lyon Métropole	Règlement Clubs
	Saône Métropole – J LARGE	Règlement Clubs
	Vallée du Rhône	Règlement Clubs
U15	Lyon et du Rhône	Règlement Clubs
	Beaujolois	Règlement Clubs
	Brévenne	Règlement Clubs
	Saône Métropole – C. Larivière	Règlement Clubs
	Lyon Métropole	Règlement Clubs
	Vallée du Rhône - Mejean	Règlement Clubs

Règlement Clubs signifie règlement effectué le jour du match par les 2 clubs en présence.
Les virements effectués par le district se font sous 2 à 3 semaines après le match.

Correspondance avec le trésorier CDA :

Le trésorier vous rappelle l'**UNIQUE PROCEDURE** à appliquer en cas de non-paiement des indemnités par un de clubs en présence et la procédure en cas de forfait d'une équipe :

- Non-paiement d'un club présent : **Un rapport OFFICIEL à prendre sur le site du portail officiel (ex MYFFF) dans vos désignations sur la gauche : Documents, rapport arbitre discipline et vous expliquez les faits.**
- En cas de forfait, on fait payer la moitié des frais de déplacement à l'équipe présente et on fait le rapport comme ci-dessus pour l'équipe absente.

Tout ceci devant être adressé par **MAIL** à minusdede@free.fr ainsi qu'à arbitrage@lyon-rhone.fff.fr en **version informatique (notamment pour les bons)**. Ce qui accélérera la procédure de traitement car le courrier n'est pas relevé toutes les semaines.

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

AGENDA :

Vous pouvez déjà noter dans votre agenda les deux événements de votre association :

WEEK END SKI les 21, 22 et 23 janvier : sur la plateau de Passy ouvert à tous nos adhérents.

Cotisation UNAF Saison 2021/2022

Vous n'êtes pas encore adhérent !

La saison a maintenant commencé, vous officiez chaque week-end alors vous avez besoin de l'UNAF. Rendez-vous sur le site de l'UNAF Rhône (www.lesiffletdugone.com)



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

Le montant des cotisations reste inchangé : 33 euros (jeunes arbitres)
46 euros (adultes).

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement soit par chèque expédié à l'adresse du District (à l'ordre de UNAF de Lyon et du Rhône), soit par carte bleue (paiement sécurisé).

Services de proximité offerts à nos adhérents : Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez **Guillaume LIONNET** au **06.83.75.66.42** ou **Sahbi CHEKIR** au **06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.

Nous contacter : Web : www.lesiffletdugone.com
Mail : unaf.lyon.rhone@gmail.com

COMMISSION TECHNIQUE ET DES JEUNES

Tél 04 72 76 01 24

technique@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 décembre 2021

Président : M. Christian SCHEIWE

Membres : Benoît SUBRIN (C.T.D) : 06 98 70 23 49 - Landry NDZANA (CTD) : 06 68 03 04 48 - Jérôme HERNANDEZ (CDFA) - Mathieu FOIS (CTD DAP) - Elabo ELLOH (E.S) - Rachida MAJRI (ES) - Thierry PESTRITTO (ES)

Secrétaire : Khadija (04.72.76.01.24)

RECHERCHE DE SITES POUR FORMATIONS

La Commission Technique et des Jeunes est à la recherche de sites pour accueillir les sessions de formations suivantes :

CFF1 Mardi 22 au Vendredi 25 Février 2022 (priorité à un club du Secteur Brevenne)

CFF1 Mardi 22 au Vendredi 25 Février 2022 (priorité à un club du Secteur Lyon Métropole)

CFF1 Mardi 19 au Vendredi 22 Avril 2022 (priorité à un club du Secteur Beaujolais)

FORMATION DE CADRE DECEMBRE / JANVIER

Résultat certification CFF1 du jeudi 9 décembre (site de Chasselay)

NOM	CLUB	Passage Pédagogique	Rapport de stage	Diplôme C.F.F. 1
JEVDJENIJEVIC PHILIPPE	A.S. ECULLY F.	Validé	Validé	Validé
MIREL SEBASTIEN	A.S. ECULLY F.	Validé	Validé	Validé
BLANCHET FLORENT	UF BELLEVILLE	Validé	Validé	Validé
DA COSTA RENALDO	UF BELLEVILLE	Validé	Validé	Validé
FRAYSSE GAETAN	UF BELLEVILLE	Validé	Validé	Validé
BONNEL Sylvain	ET.S. LIERGUOISE	Validé	Validé	Validé
DUBREUIL LUDOVIC	ET.S. LIERGUOISE	Validé	Validé	Validé
BAZIRE PASCAL	F.C. FRANCHEVILLOIS	Validé	Validé	Validé
LEONFORTE FABIEN	F.C. LYON	Validé	Validé	Validé
HATRON AURELIEN	F.C. PONTCHARRA	Non Validé	Validé	Non Validé
ANDRIAMBOLOLONA RIJA	F.C. VILLEFRANCHE	Non Validé	Validé	Non Validé



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

DECEMBRI JULIA	F.C. VILLEFRANCHE	Validé	Validé	Validé
OGIER THOMAS	F.C. VILLEFRANCHE	Validé	Validé	Validé
SAMMAR MOHAMED	LYON DUCHERE	Validé	Non Validé	Non Validé
AISSOUB BILLEL	MENIVAL F.C.	Validé	Validé	Validé
CARICHON HUGO	ST. AMPLEPUSIEN	Validé	Validé	Validé
PRADAT CYRIL	SUD AZERGUES FOOT	Validé	Validé	Validé

Module U15 du samedi 8 au dimanche 9 janvier 2022 :

STAGIAIRES	CLUB
AISSOUB BILLEL	MENIVAL F.C.
ARAUJO ANTHONY	SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013
AUBIN MAXIME	F. C. MONT BROUILLY
BENAISSA ABDELKADER	A.S. BELLECOUR PERRACHE LYON
BENAZZOZ ABDEL	EVEIL DE LYON
BENCHABANE Nouar	FEYZIN C. BELLE ET.
BENFERHAT BADIS	FEYZIN C. BELLE ET.
BOUKI YANIS	EVEIL DE LYON
CIURLEO STEVEN	F. C. DU FRANC LYONNAIS
COINDARD FELIX	F.C. CROIX ROUSSIEN LYON
DA SILVA JEAN-PAUL	U.S. EST LYONNAIS FOOT
DOUDOU BLOUFA	A.S. ST PRIEST
DRAIDI RYMANE	U.S. VAULX EN VELIN
FAGIOLI RAPHAEL	F. C. DU FRANC LYONNAIS
FOURY HUGO	F.C. STE FOY LES LYON
GIANNETTI LUDOVIC	VENISSIEUX FOOTBALL CLUB
GIRAUD PIERRE	A.S. DE MONTCHAT LYON
GONCALVES ANTHONY	J.S. IRIGNY
HAGRON OLIVIER	U.S. EST LYONNAIS FOO
Martins Denis	GRPE S. DERVAUX CHAMBON FEUGEROL
MATIAS ALEXANDRE	ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU
MESSILI YUCEF	GRPE S. DERVAUX CHAMBON FEUGEROL
MOIZINI SALIM	VENISSIEUX FOOTBALL CLUB
NAIMI ROUJDI	MENIVAL F.C.
RHAIMI MOURAD	A.S. ECULLY F.
SISSE CRISTOVAO	A.S. BELLECOUR PERRACHE LYON
TOURBILLON MATHIEU	F.C. CROIX ROUSSIEN LYON
VERNUS RAPHAEL	F. C. MONT BROUILLY
WAGNER Malo	EV.S. GENAS AZIEU

CERTIFICATION CFF2 DU 27 JANVIER 2022

Listing des convoqués :

Nom	Prénom	CLUB	Nom	Prénom	CLUB
ARIB	ABDELKADER	SPORTING NORD ISERE	FRAYSSE	GAETAN	BELLEVILLE F. BEAUJOLAIS
AZROUR	ANISS	A.S. DE MONTCHAT	GAOUA	ANIS	F.C. CROIX ROUSSIEN
BALNOIS	MILIAN	F. C. ST CYR - COLLONGES - MT D OR	LAMBERT	ALEXANDRE	CHAZAY F. C.
BENAISSA	ABDELWAHAB	F.C. LYON FOOTBALL	LEGOUT	VINCENT	A.S. CRAPONNE
BENMICAIA	ABDELGHANI	F.C. GERLAND LYON	LEONFORTE	FABIEN	F.C. LYON FOOTBALL
BENNOUR	AMIR	F.C. GERLAND LYON	MBIYAVANGA	GAUTHIER	F.C. ROULE MULATIERE
BENSAID	AHMED	A.S. DE MONTCHAT	MEISTER	MATHIAS	EV.S. GENAS AZIEU
BIDAUD	MAXIME	F.C. LA SEVENNE	NDAAW	MAMADOU	F.C. VILLEFRANCHE
BUYEL	JEREMY	A.S. DE MONTCHAT	OGIER	THOMAS	F.C. VILLEFRANCHE



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

CARICHON	HUGO	ST. AMPLEPUSIEN	PRADEL	AUDREY	ET.S. LIERGUOISE
DA COSTA	RENALDO	BELLEVILLE FOOTBALL	TINTI	MICKAEL	CHASSIEU DECINES F.C.
DE FREITAS	PAULO	CHAZAY F. C.	VINET	VINCENT	EV.S. GENAS AZIEU
DILMI	FARES	F.C. GERLAND LYON	MEDJOUDJ	Kadour	US VENISSIEUX
DUBREUIL	LUDOVIC	ET.S. LIERGUOISE	AZIZI	Mourad	AS BRON
FERRARI	ALEXANE	CHASSIEU DECINES F.C.	ROUSSEAU	Charline	FCVB
FOURET	YOHAN	F.C. LYON FOOTBALL	CHARF	NASSIM	U.S. VAULX EN VELIN

COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05

sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 décembre 2021

Président : Lakhdar TOUATI. **Vice-Président** : Alain BARBIER. **Elu du Comité Directeur** : Bernard COURRIER.

Membres présents : Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Robert DI RIENZO, Gabriel FAVRE, Virginie LAGRANGE.

Absents excusés : Jean-Michel JASTRZAB, Gabriel FAVRE.

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06 07 90 40 12

➡ MESSAGE TRES IMPORTANT A L' ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission Sportive et des Compétitions.

Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

Zone verte : Vous êtes en zone verte pour les rencontres prévues, à partir du 07,08 et 09 Janvier 2022.

➡ INFORMATION IMPORTANTE CHAMPIONNAT

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que suite aux nombreux reports de matchs dus notamment aux intempéries et aux cas Covid, la **Commission Sportive et des Compétitions a reprogrammé ces matchs sur les journées « Match en retard » indiquées sur le Calendrier 2021/2022, soit le week-end des 8 et 9/01/22.**

Afin de faire jouer tous les matchs « Aller » avant le début de la phase retour, nous avons été amenés à :

Reporter la 1^{ère} journée retour de la catégorie SENIORS D4 BIS au week-end du 13/02/22. (J12)

Reporter la 1^{ère} journée retour des U20 D1 (poule A et B) au week-end du 13/02/22. (J12)

Programmer des matchs en semaine.

Nous vous invitons à vérifier la programmation de vos rencontres sur Footclubs.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

➡ COORDONNEES CLUBS

Nous invitons les clubs à faire paraître les numéros de téléphones et adresses mails sur Footclub :

Des présidents

Des secrétaires ou correspondants

➡ ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui,



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :

U15 D1, poule A : Match n° 23382289 du 27/11/21 : FC Vénissieux 2 // Chaponnay Marennes 1

1er rappel : Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des Règlements, page 116 de l'annuaire :

U15 D2, poule C : Match n° 23382950 du 20/11/21 : FC Gerland Lyon 1 // FC Menival 1

U15 D2, poule C : Match n° 23382953 du 20/11/21 : Ent. Neuville-Couzon 2 // FC Bords de Saône 1

SENIORS Féminines à 8, poule B : Match n° 23895788 du 20/11/21 : St Alban Sp. 1 // Grpe S. De Chasse sur Rhône 1

2ème rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire :

U15 D1 à 8, poule C : Match n° 23870723 du 13/11/21 : Eveil De Lyon F. 2 // ASVEL Villeurbanne F. 1

U20 D1, poule B : Match n° 23379304 du 13/11/21 : FCP Arbresle 1 // FC Menival 1

En vertu de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire, toutes les équipes recevantes ont match perdu et 0 point plus 170 Euros d'amende si les feuilles de matches ou copies ne sont pas parvenues au District avant le Lundi 27 Décembre 2021, 14 heures : Sont concernées les équipes recevantes ci-dessous :

VETERANS, poule C : Match n° 23378693 du 05/11/21 : FC DOMTAC 6 // Lyon Croix Rousse F. 5

VETERANS, poule D : Match n° 240087217 du 05/11/21 : USM Pierre Bénite Mulatière 5 // FC Lyon 5

FORFAITS

DATE	EQUIPE FORFAIT	AFFILIATION	CATEGORIE	NIVEAU	POULE	N° MATCH
11/12/2021	AS St Martin En Haut 1	519579	U15	D3	C	23383645
11/12/2021	EL. S. De Gleizé 1	523647	U15	D3	D	23383476
18/12/2021	Anatolia 1	552969	SENIORS	D3	C	23376779
18/12/2021	A.S. De Limas 2	504674	SENIORS	D4 BIS A	H	24040278
18/12/2021	AS Villeurbanne 1	560999	SENIORS	D4 BIS A	H	24040277
17/12/2021	AS Manissieux 5	527399	VETERANS	Unique	E	23378901
18/12/2021	A.S.E.F. 2	560870	FEM U18	D1 A 8	A	23941748
19/12/2021	AS Ecully 1	515453	U17	D3 BIS	E	24043790
18/12/2021	FC Reneins Vauxonne 2	582775	U15	D4	A	23383752
19/12/2021	AS D. Villeurbanne 1	590353	SENIORS	COUPE	DLR	24231975
17/12/2021	FC Domtac 5	526565	VETERANS	COUPE	DLR	24222011
17/12/2021	FC Franc Lyonnais 5	526565	VETERANS	COUPE	DLR	24222006

CHAMPIONNATS JEUNES

FORFAIT GENERAL	AFFILIATION	CATEGORIE	NIVEAU	POULE
A.S.E.F 2	560870	FEM U18	D1 A 8	A
US FORMANS ST DIDIER 1	517431	U20	D1	A

Les membres de la Commission Sportive et des Compétitions vous souhaitent de très JOYEUSES FÊTES de fin d'année et vous envoient leurs meilleurs vœux de Bonheur et de Succès pour 2022 !!!

HOMOLOGATION TOURNOIS

504275 C.S. NEUVILLOIS – VETERANS le 7 janvier 2022 U12 U13 le 8 janvier 2022 - U8 U9 le 9 janvier 2022 U10 U11 le 15 janvier 2022 U6 U7 le 16 janvier 2022

526565 DOMTAC – U10 U11 le 15 janvier 2022 U12 U13 le 16 janvier 2022 U7 le 29 janvier 2022 - U9 le 30 janvier 2022



COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10
feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 décembre 2021

Présent : Mr CATHELAND

Excusée : Mmes CHAUVOT, DI RIENZO, PLATROZ, VERGUET. Mr MONTAGNON.

➡ INFORMATION IMPORTANTE

CHAMPIONNAT SENIORS/U18F/U15F (2^{ème} phase)

Tous les clubs souhaitant modifier leur engagement en championnat pour la deuxième phase sont priés de nous envoyer un mail via votre messagerie officielle (n°club@laurafoot.org) avant le **12 décembre 2021** (passage de seniors à 11 à seniors à 8 ou inversement). Ainsi que les clubs qui voudraient s'inscrire pour la deuxième phase.

➡ FEMININES SENIORS D1 A 11

Poule Unique : Match n° 23714727 A.St Martin en Haut 2-Sud Lyonnais Foot 2013 2 du 28/11/2021 est reportée par la Commission féminine au 16/01/2022

➡ FEMININES SENIORS D2 A 11

Le calendrier de la deuxième phase va être mis en ligne.

➡ FEMININES SENIORS D1 A 8

Le calendrier de la deuxième phase va être mis en ligne.

Engagement en championnat pour la deuxième phase : C.S. Ozon St Symphorien : Inscription d'une équipe à 8.

➡ FEMININES U18 D1 A 11

Poule A : Match n° 23865209 BF01 1-Essor Bresse Saône 1 du 11/12/2021 est reporté par la commission féminine au 08/01/2022

Désengagement de Caluire F.Filles 1968 2 équipe à 11

Engagement en championnat pour la deuxième phase : Groupement FF Echirolles : Inscription d'une équipe à 11.

➡ FEMININES U18 D1 A 8

Poule Unique : Match n°23941783 Oyonnaxx Pvfc 1-GFC 2 du 04/12/2021 est reporté par la commission féminine au 08/01/2022

Engagement de Caluire F.Filles 1968 2 équipe à 8

➡ FEMININES U15 D1 A 8

Courrier de FC Villefranche.

Courrier de Caluire F. Filles 1968 2

➡ COUPE DE LYON ET DU RHONE (VIAL)

St Pierre Mineurs 1 contre FC Lamure Poule 1 **3-F**, **Ent Am. S Diemoz/St Alban de Roche 1** contre F.C. Gerland 1 **3-1**, **Ent Couzon/Rive Droite** contre Stade Amplepuisien 1, **Report au 09/01/2021**, G.F.C. 2 contre **Colombier Satolas Fc 1 0-1**, **Ent Hte Brevenne/Ht Lyonnais 1** contre Chandieu Heyrieux As 1 **13/02/2022**, **A.S.Univ.Lyon 1** contre Caluire F Filles 1968 2 **5-1**, **Usel Foot 1** contre Villefranche Fc 1 **Report au 13/02/2022** S.C.B.T.P 1 contre **Muroise Foot 1 0-1**, **Savigny Fc 1** contre **L'Abresle FCP 1 1-3**, **Lyon-La Duchère 1** contre **Chaponnay Marennès 1 0-3**, **La Giraudière 1** contre **Chas-**



sieu Decines F.C 2 1-3, As St Priest 1 contre A.S. St Martin en Haut 2 **6-3, F.C. Pontcharra St Loup 2** contre A.S.E.F/ FCLDSD 1 **4-0**, U.S. Millery Vourles 1 contre **O. St Genis Laval 1 2-5.**

Rappel du règlement dans l'annuaire du district :

Aucune joueuse ayant participé à plus de cinq rencontres en championnat National ou Régionale ne pourra participer à la coupe de Lyon et du Rhône. Pas de prolongations, tirs au but direct.

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge des deux clubs.

1/8 de finale le 06/03/2022

¼ de finale le 17/04/2021

½ finale le 08/05/2022

Finale le 12/06/2022

COUPE DE LYON ET DU RHONE FUTSAL

Les inscriptions sont ouvertes sur la plateforme FOOTCLUBS jusqu'au 13 décembre 2021. Ces compétitions sont ouvertes aux clubs libres. 16 équipes par plateau.

U18 le samedi 15/01/2022 à Vaulx en Velin. Compétition annulée par manque d'équipes inscrites

U15 le samedi 15/01/2022 à Pierre Bénite. Compétition annulée par manque d'équipes inscrites

Seniors le dimanche 16/01/2022 à Pierre Bénite

Courrier de l'As St Priest la commission ne peut donner suite à votre demande car malheureusement le tournoi est complet. Vous êtes prioritaire sur la liste d'attente.

Pour plus d'info voire le PV de la commission Futsal

FUTSAL FEMININ

Face à la demande croissante de clubs Futsal et autres, la commission futsal du District émet aujourd'hui le projet d'organiser une compétition spécifique « Futsal Féminin seniors » début 2022, avec le soutien du Président du District et de son Comité Directeur.

Persuadés de la réussite de ce projet, nous invitons dans un premier temps tous les clubs intéressés à nous faire parvenir par un courrier ou mail futsal@lyon-rhone.fff.fr faisant état de leur motivation à participer à cette opération, et ce avant le 17 décembre 2021.

Ensuite une réunion d'information sera organisée le 20/12/2021 à 19H afin d'en définir les modalités. Il était depuis un certain temps dans nos intentions de développer cette discipline et de la partager, avec notamment la section féminine.

Ce Championnat Futsal Seniors se déroulera à compter du 22/01/2022 jusqu'au 14/05/2022. Les rencontres par journée peuvent être jouées du lundi au dimanche à l'heure choisie par le club recevant. Pour cette saison de lancement les joueuses devront être licenciées dans le club qui participe au championnat féminin du district de Lyon et du Rhône.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION FUTSAL : Roland BROUAT



COMMISSION FUTSAL

Tél 04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 décembre 2021

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Membres de la commission : M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPPELLE, M. Thierry BOLZE, H. LARIBI, J. HERNANDEZ

AVIS A TOUS LES CLUBS

Les courriers concernant le FUTSAL doivent être adressés par mail à cette commission : futsal@lyon-rhone.fff.fr

A NOTER : En cas de changement de lieu, date ou horaires, les clubs doivent impérativement utiliser footclubs, la commission ne peut être sollicitée qu'en cas d'extrême nécessité Les horaires réglementaires sont les suivants :

Vendredi : 18h à 21h45

Samedi : 10h à 21h45

Dimanche : 10h à 19h

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi : 18h à 21 h

Les zones (rappel)

VERTE : Jusqu'à 16h le lundi qui précède de 13 jours le dimanche de la rencontre

ORANGE : jusqu'à 16h le lundi qui précède de 6 jours le dimanche de la rencontre, accord de l'adversaire obligatoire

ROUGE : de 16h le lundi qui précède le dimanche de la rencontre ; modification interdite sauf accord explicite de la commission,

Les changements de terrain ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire ; il faut l'en informer, ainsi que la commission, l'arbitre et le délégué éventuel.

AVIS AUX CLUBS : Trop de résultats n'apparaissent pas sur le site du district, vous avez l'obligation de les transmettre sous 48 H suivant la rencontre. En cas de dysfonctionnement de la tablette, prière de remplir une feuille de match papier et la transmettre aussitôt.

COURRIERS RECUS

Ac Meyzieu : Lu et Noté

Ternay : voir PV

Futsal de Vaulx : Lu et noté

Muroise : Lu et Noté

CHAMPIONNATS

Les rencontres FC CROIX ROUSSE – SOURDS DE VAULX, et MIRIBEL - TERNAY ont été annulées avec match perdu par Forfait (- 1 point) pour SOURDS DE VAULX et MIRIBEL.

COUPE NATIONALE

La Commission félicite le club de l'AS ST PRIEST pour sa qualification pour la finale régionale de la coupe Nationale le 9/01/2022, en Conséquence la rencontre FC VAULX 2 – As ST PRIEST, est reportée au 13/2/2022.

COUPES DE LYON ET DU RHONE SENIORS

Vingt une équipe qualifiées, cadrage le 6/2/2022 et tirage le 27 décembre à 18h30 au district : MUROISE/GRENAY – MONTCHAT – FUTSAL VAULX 2 – GOAL 3 – COTIERE DE L'AIN – CHAVANOZ 2 – JONAGE – VENISSIEUX 2 – NOUVELLE GENERATION – ST FONS – TERNAY – MARTEL CALUIRE 3 – CIVRIEUX 2 – LENTILLY – AS ST PRIEST – OL 2 –



ALF 3 – BOURG LES VALENCE -MEYZIEU – AS SOURDS DE VAULX – VAULX UNITED.

11 exempts, 10 équipes se rencontrent, il restera donc 16 équipes pour les 1/8^{ème} de finale

COUPE DE L'AVENIR

(MIRIBEL ET GERLAND), forfaits en coupe du rhône ne pourront pas jouer cette compétition.

19 équipes éliminées de la coupe du rhône + 6 équipes déjà inscrites (ne seront pas exempt au cadrage).

Cadrage le 6/2/2022 et le tirage le 27 décembre à 18h30 au district.

FF RILLIEUX – CALUIRE FC 2 – FC VAULX EN VELIN 2 – VAUGNERAY – CONDRIEU 2 – MORNANT 2 – SUD AZERGUES 2 – OULLINS – LA REVOLÉE – CCDSV – ST GENIS LAVAL – LYON 6 – DEPORTI'VAULX – IRIGNY 2 – CROIX ROUSSE – MIONS – CHASSIEU/DECINES – GIVORS – UGA/ASSV – CHAVANOZ 3 – SUD AZERGUES 3 – ST PRIEST 2 – CCDSV 2 – CIVRIEUX 3 – JONAGE 2

La journée des finales se déroulera le 12 juin 2022 à Tassin.

COUPES DE LYON ET DU RHONE JEUNES ET FEMININES

Les coupes du Rhône se dérouleront le :

Dimanche 9 Janvier 2022 pour les U15 garçons , à Vaulx en velin gymnase BLONDIN. COMPLET

Samedi 15 janvier 2022 pour les U13 , à Pierre Bénite. COMPLET

Dimanche 16 Janvier 2022 pour Séniors Féminines à Pierre Bénite. COMPLET

Attention : Pour des raisons pratiques d'organisation, la date des U13 a été modifiée.

EQUIPES ENGAGEES

U13 : FC Vaulx – FC Croix Rousse – Lyon Croix Rousse – Eveil de Lyon – Vaulx Olympique – US Vaulx – Futsal Vaulx – Civrieux – Chassieu Décines – Moulin à Vent – Goal Futsal – Venissieux United – Grand Ouest Association – Caluire FC – PLVPB – Martel Caluire

Compositions des poules :

Plateau du matin 8H30 : Poule A : PLVPB – Moulin à Vent – US Vaulx - Chassieu/décines

Poule B : FC Croix Rousse - Eveil de Lyon – Futsal Vaulx – FC Caluire

Plateau de l'après-midi 13H00 : Poule A : FC Vaulx – Civrieux – Goal Ouest – VUFC

Poule B : Lyon Croix Rousse – Olympique de Vaulx – Martel Caluire – Goal Futsal

Les 2 vainqueurs des plateaux disputeront la finale de la Coupe de Lyon et du Rhône Futsal U13

Le 12 juin à Tassin, à 10 heures lors de la journée des finales Futsal.

U15 Garçons : Neuville – FC Croix Rousse – Lyon Croix Rousse – Vaulx Olympique – Civrieux – Futsal Vaulx – Chassieu Décines – Moulin à vent – Goal Futsal – US Vaulx – Goal Football – PLVPB

A ce jour, la mairie de Vaulx en Velin met à notre disposition le Gymnase BLONDIN, avec des restrictions sanitaires strictes imposées : Pass Sanitaire obligatoire

Boissons et nourritures strictement interdits à l'intérieur.

Les clubs participants sont donc invités à prévoir repas éventuels pour les joueurs dans le strict respect du protocole.

Composition des Poules :

Poule A : US Vaulx – FC Croix Rousse – Goal Futsal – PLVPB

Poule B : Olympique de Vaulx – Civrieux – Neuville – Moulin à vent

Poule C : Futsal de Vaulx – Goal Ouest – Chassieu/Décines – Lyon Croix Rousse

Séniors Féminines : FCL – FC Croix Rousse – St Genis Laval – Muroise – Civrieux – Chassieu/Décines – Moulin à Vent – GOAL Futsal – Chavanoz – USEL – ASEF/FCLDSD -Gerland

Composition des Poules :

Poule A : FCL – FC Croix Rousse – ST Genis Laval – Muroise

Poule B : Chassieu/Décines – Moulin à Vent – Goal Futsal – Chavanoz

Poule C : Civrieux – USEL – Gerland – ASEF/FCLDSD

CHAMPIONNATS JEUNES

Rappel important à tous les club : Il est impératif que toutes vos modifications (heure, jour, gymnase), soient envoyées par mail à futsal@lyon-rhone.fff.fr avec une copie à Bernard LACHAPPELLE : bernardlachapelle@sfr.fr afin de traiter toutes ces demandes les plus rapidement possible.

Les feuilles de matchs doivent impérativement être renvoyer au DLR dans les 48 H. suivant la rencontre sous peine d'amende ou de match perdu.



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél 04 72 76 01 05
loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 21 décembre 2021

Président : Mr Christian Bourlioux

Membres de la commission : Mrs Gabriel Sauzet, Patrick Durbiano, Simon Lesniohski, Olivier Robert, Gérard Meï, Manuel De Oliveira, Jérôme Hernandez

Prochaine réunion le mardi 04/01/2022

IMPORTANT : tous les documents relatifs au foot loisir sont disponibles sur le site du district de Lyon et du Rhône de football. Pour y accéder suivre le lien suivant : <https://lyon-rhone.fff.fr>

Cliquer sur l'onglet « PRATIQUES » puis cliquer sur « FOOT LOISIRS »

Cliquer ensuite sur « FOOT LOISIRS SAISON 2021-2022 »

Club suspendu pour défaut de trésorerie : 890614 - A. S. C. MEDITERRANEE

COUPE LOISIR : Résultat 32ème

CHASSIEU/DECINES	-	CFI	3-3 (6 à 5 tab)
MONCHAT 1	-	LIERGUES	1-2
O 2SPORT LOISIRS	-	DOMTAC	3-2
CHAPONOST	-	ASSUL 1	4-1
GOAL fc1	-	AL GONES	5-0
LYON FC3	-	BALAN 2	3-2
ASSUL 2	-	ST CYR/MT	2-4
ST SIMON	-	CHEMINOT V	0-6
JUVE ST PIERRE	-	SIMANDRES1	0-3
TALONNADE	-	FRANchevillois 3	3-3 (9-8 tab)
PUSIGNAN	-	HAPOEL	0-3
USEL FOOT	-	LAMBRETTA	4-4 (4-2 tab)
LYON 8 ème	-	MACCABI	8-3

Les matches de coupe sont prioritaires sur les matches de challenge

Les résultats du deuxième tour sont à nous retourner avant le Lundi 10/01/2022

Prochain tirage le Mardi 11/01/2022

RAPPEL : Les équipes qui effectuent leur match de coupe sans licences seront systématiquement disqualifiées.

Les équipes qui effectuent leur match de challenge sans licences auront systématiquement leur match perdu.

Les annuaires sont désormais disponibles à la commission foot loisir aux heures habituelles.

Réserver votre soirée du vendredi 21 janvier 2022 pour vous essayer au FOOT en MARCHANT. Seul ou 1-2-3-ou 4 ou en équipe Pour plus d'informations télép :

Jérôme HERNANDEZ 06 84 99 97 82

Christian BOURLIOUX 06 30 95 35 72

Une liste des arbitres est disponible sur le site du district

Les membres de la commission vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

La commission loisir.



COMMISSION LE FOOT ENSEMBLE

Tél 04 72 76 01 09

foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 21 décembre 2021

Président : Joseph INZIRILLO Tel. 06 89 02 80 71

Vice-présidente : Evelyne MONTEIL Tel. 06 30 34 70 70

Secrétaire : Sandrine BORNE Tel. 06 67 19 72 05

Membres : Sonia et Mahmoud MARZOUKI – Jérôme EXBRAYAT – Jérôme HERNANDEZ (CT) – Johan GUERIN – Georges VASSIER

CD : Dr Christian BERGER-VACHON - Lydie DI RIENZO – Roland BROUAT

Adresse : District du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 Lyon

Mail : foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr **Tel** : 04 72 76 01 09 uniquement le lundi et le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

Réunion du 30/11/2021

Plusieurs informations sont diffusées :

Des rendez-vous avec Genas, Rive droite que nous avons accueillie au district pour leur donner toutes les informations nécessaire pour la mise en route d'une éventuelle section foot adapté

Visite de l'IME Le Bouquet qui souhaite organiser un tournoi foot adapté avec la collaboration du district

Compte rendu sur les journées para sport organisé par le conseil régional

Préparation de la prochaine journée qui aura lieu le 10 février à l'Urban soccer de Brignais

9 h 30 arrivé des participants invité par le CDSA et le comité handisport Les clubs qui le souhaitent peuvent également inviter les structures avec lesquelles elles travaillent, nous contacter

10 h 15 début des activités ateliers

11 h 30 mini tournoi/matches

12 h 00 repas tiré du sac

13 h 30 reprise mini tournoi

14 h 30 remise de récompenses, goûter

Les éducateurs intéressés pour nous aider ce jour-là sont les bienvenus nous contacter

Autres dates importantes

Nous avons toujours le projet de mettre en place un entrainement foot adapté qui pourrait avoir lieu **le 24 ou 25 mai** avec la présence des parents

Nous réunirons les licenciés foot adapté des différents clubs qui les reçoivent sous la forme du volontariat

Le 07 avril 2021 Grande journée accueil de tout handicap. Cette année cette journée aura lieu à Rillieux.

En préparation les bénévoles seront les bienvenus

Formation spécifique handicap pour les éducateurs : La ligue organise une session chaque année. Pour 2021 elle a eu lieu à Feurs 8 éducateurs du district de Lyon et du Rhône ont participé

Pour conclure ça bouge dans le district pour le foot ensemble. N'hésitez pas nous sommes à votre disposition pour vous accueillir, vous informer contacter nous et prenez rendez vous

Nous avons mis à votre disposition toutes les infos concernant le foot ensemble sur le site du DLR dans l'onglet

Pratique – Foot adapté – documents utiles

Vous retrouverez toutes les infos- photos- vidéo qui concernent la commission

LA COMMISSION FOOT ENSEMBLE VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE ET VOUS PRESENTE CES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2022

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS DEBUT JANVIER 10 ET 11 POUR LA REPRISE DES PERMANENCES



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 16 décembre 2021

Présents : S. Boisset – G. Pistol – G. Sève – Z. Benslimane – F. Bediat – C. Perrot – D. Combier – C. Robert.

Excusé : A. Fezza.

Tél. présidente : 06 78 61 00 66

Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, O.S.V. 535 avenue St Exupéry à Villefranche sur Saône - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Tout engagement en football d'animation ou coupes à 11 doit IMPERATIVEMENT parvenir par mail au groupement à cette adresse : beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

RAPPEL ADRESSE ENVOI DES FEUILLES DE MATCHS :

O.S.V. / GROUPEMENT BEAUJOLAIS DE FOOTBALL - 535, avenue Saint Exupéry - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Vous pouvez déposer les feuilles directement dans la boîte aux lettres de l'O.S.V. située sur l'avenue St Exupéry. Elles seront ensuite réparties dans les boîtes aux lettres intérieures par les responsables de l'Office des Sports de Villefranche.

Vous pouvez prendre connaissance des Livrets Educateurs sur le site du DLR : menu pratique puis football d'animation. Vous trouverez des informations complètes sur le déroulement et la pratique pour chaque catégorie.

Courrier : **A.S. LES SAUVAGES** : inscription équipe seniors 1 en coupe des Vignerons.

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

Journées programmées : 5/03/22 – 19/03/22 – 2/04/22 – 7/05/22 – 14/05/22 – 11/06/22 (JND)

COMPTE RENDU DU 20 NOVEMBRE :

A ce jour, manque feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs des festifoot organisés à : TARARE.

A CHAZAY D'AZERGUES : manque feuille de bilan et la feuille d'effectifs de Chazay. Reçu uniquement les feuilles d'effectifs de FCVB et Chambost St Just.

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU 4 DECEMBRE :

A St Forgeux : non reçues les feuilles de bilan et feuilles d'effectifs.

RAPPEL : éducateurs, pensez à rayer sur vos feuilles d'effectif les joueurs non présents.

En cas d'empêchement, merci de prévenir les clubs recevant le plus tôt possible et non le samedi matin.

RAPPEL DU REGLEMENT : 4 joueurs sur le terrain + 2 remplaçants par équipe - 5 matchs de 8 minutes – Dimension du terrain : 20m x 30m – Zone des 8 mètres : la relance protégée : lorsque le gardien de but a le ballon dans les mains, l'ensemble de l'équipe adverse doit se trouver en dehors des 8 mètres.

Feuilles d'effectifs et feuille de bilan à télécharger sur le site du DLR. Menu / PRATIQUE puis FOOTBALL D'ANIMATION. Ces feuilles sont à renvoyer au Groupement dans les 48 heures après les rencontres (nous devons recevoir les originaux et non des copies).

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

Journées programmées : 5/02/22 – 12/03/22 – 26/03/22 – 9/04/22 – 07/05/22 – 21/05/22.



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU 11 DECEMBRE : Manque plateaux complets organisés à Villefranche et à Belle-roche.



COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 06 22 82 74 09

Responsable journées Funfoot : Franck BEDIAT 06 08 60 45 23

Feuilles de plateau à télécharger sur le site du District menu pratique puis football d'animation puis U11.

RAPPEL : pas d'auto arbitrage en U11. 10 joueurs maximum.

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU 13 NOVEMBRE :

3^e et dernier rappel avant amende (voir page 50 annuaire 2021/2022) : Manque feuille du plateau **C104 à Tarare.**

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU 20 NOVEMBRE :

2^e Rappel : Manque feuilles des plateaux **C205 à Tarare et C204 à Liergues**

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU 27 NOVEMBRE :

Rappel : Manque feuille de plateau suivant : **C302 à Belleruche.**

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU 4 DECEMBRE :

Manque feuilles de plateaux suivants : **A403 à Chessy – C403 à Gleizé.**

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU 11 DECEMBRE :

Manque plateaux suivants : **A502 à Liergues ; A 503 à Dommartin ; B501 à Charentay ; B502 à Béligny ; B504 à Ches-sy ; C503 à Belleruche ; C504 à Béligny.**



COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

CHAMPIONNAT : **RAPPEL** : pas d'auto arbitrage en U13.

MODIFICATION DE DATE, D'HORAIRE OU DE LIEU :

MATCHS REPORTES :

Journée du 11 décembre :

Poule C : Ent. Haut Beaujolais – Belleville Football Beaujolais 4 : date à définir rapidement

Poule D : FC Denicé Arnas 1 – St. Amplepuis 2 : date à définir rapidement

Poule F : Ent. Val d'Azergues 2 – Beaujolais Football 2 : date à définir rapidement

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

Journée du 20 novembre : 3^e RAPPEL : Poule A : O.Belleruche 1 – Belleville Football Beaujolais 3
Poule B : FCVB4 – RC Béligny (match joué le 2 décembre)

Journée du 4 décembre : Poule A : O. Belleruche – FC Villefranche 3
Poule B : FC Reneins Vauxonne 1 – FCVB4
Poule D : Amplepuis 2 – Ent. O.S.B./Ternand 2

SITES ET HORAIRES :

Pontcharra St Loup 2 à 10 h à Pontcharra – Pontcharra St Loup 3F à 14 h à Pontcharra

FC Mt Brouilly 1 à 15 h 30 à Odenas

O.S.Beaujolais : à 14 heures au Bois d'Oingt (entente O.S.B/Ternand)

Beaujolais Football joue à 14 HEURES à domicile

Entente Haut Beaujolais joue à Ouroux à 14 heures

FC Denicé Arnas joue à Arnas à 14 heures

Ent. Val d'Azergues (Chazay FC et Sud Azergues Foot) joue à 14 heures à Châtillon d'Azergues.

COUPE FESTIVAL U13 - 3^e tour du 29 janvier 2022

Qualifiés : **ES LIERGUES – FC PONTCHARRA ST LOUP - FC VILLEFRANCHE – BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS – DOM-TAC FC.**



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

Lieu : Pontcharra (terrain synthétique). 5 équipes restent qualifiées pour ce 3^e tour qui se déroulera sous la forme d'un mini championnat qui désignera les 3 équipes qui représenteront le groupement Beaujolais à la finale départementale, chaque équipe affrontant les 4 autres. Rendez-vous des équipes à 13h15 sur le site pour l'épreuve de jonglerie, cette épreuve est obligatoire et toute équipe qui ne l'aura pas effectuée avant les rencontres sera éliminée quels que soient ses résultats en matchs. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs de chaque équipe, avec si besoin, le meilleur 9^e, etc...

Match à 8 contre 8. Arbitrage par arbitres officiels. Prévoir le nécessaire.

Points attribués : victoire 3 ; match nul 1 ; défaite 0.

Classements : nombre de points ; goal average particulier en cas d'égalité entre 2 équipes ; épreuve de jonglerie ; goal average général. Temps de jeu : 1 fois 20 mn.

Déroulement :

Terrain 1

14 h équipe 1 contre équipe 2

14h30 Equipe 1 contre équipe 5

15h Equipe 4 contre équipe 5

15h30 Equipe 2 contre équipe 4

16 h Equipe 1 contre équipe 4

Terrain 2

Equipe 3 contre équipe 4

Equipe 2 contre équipe 3

Equipe 1 contre équipe 3

Equipe 3 contre équipe 5

Equipe 2 contre équipe 5

Les correspondances des équipes avec les numéros ci-dessus seront tirées au sort avant les rencontres.

COUPE DU BEAUJOLAIS – 3^e Tour du 29 JANVIER

Equipes qualifiées au tour précédent : FC Lamure Poule 1 – Belleville Football Beaujolais 3 – Belleville Football Beaujolais 2 – Gleizé 2 – Amplepuis 2 – Entente Val d'Azergues 2 – DomTac FC 5 – FC Mont Brouilly 2 – DomTac FC 2 – FC Reneins Vauxonne 1 – FC Pontcharra St Loup 2 – FCVB3 – FCVB4 – FC Lamure Poule 2 – DomTac FC3 – RC Béligny 1 – FCVB2 – RC Béligny 2.

Equipes entrantes : Ent. Val d'Azergues 1 – Amplepuis 1 – FC Denicé Arnas 1 – Ent. Haut Beaujolais – Entente O.S.B/ Ternand 1 – O. Belleruche 1 – Beaujolais Football 1 – Gleizé 1 – St Forgeux 1 – FC Mont Brouilly 1.

Soit 28 équipes qui seront réparties en 4 poules de 4 et 4 poules de 3. Deux équipes qualifiées par poule soit 16 équipes pour le tour suivant du 2 avril 2022. *Le tirage au sort sera effectué au groupement le jeudi 6 janvier 2022.*

Equipes concernées par les plateaux de pratique du 29 janvier 2022 : Liergues 2 – FC Tarare 1 – Beaujolais Football 2 – Belleville Football Beaujolais 4 – Ent. O.S.B/Ternand 2 – DomTac FC 4 – FC Reneins Vauxonne 2 – O. Belleruche 2.



COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

COUPE DU BEAUJOLAIS U15 : (22 équipes) Amplepuis 1, 2 – Belleville Football Beaujolais 1, 2 – DomTac FC 2 (D1) 3 (D2), 4 (D4) – Gleize 1 – FC Denicé Arnas 1 – FC Lamure Poule 1 – FC Mont Brouilly 1 – Liergues 1 et 2 – O. Sportif Beaujolais 1 – Ent. Val d'Azergues 1 – Pontcharra St Loup 1 et 2 – FC Reneins Vauxonne 1, 2 – Beaujolais Football 1 – FCVB2 – O. Belleruche 1 – RC Béligny1.

COUPE DU BEAUJOLAIS U17 : (16 équipes) Amplepuis 1 - Beaujolais Football 1 – Belleville Football Beaujolais 2 – DomTac FC 3 – Gleizé 1 – Ent. Val d'Azergues 1 et 2 – Liergues 1 et 2 – FC Mt Brouilly 1 – FC Lamure Poule 1 – Entente Haut Beaujolais - FC Reneins Vauxonne 1 – Pontcharra St Loup 1, 2 – O. Belleruche 1.

COUPE DES VIGNERONS : (23 équipes) Beaujolais Football 3 – Bully 1 et 2 – Gleizé 2 – FC Mt Brouilly 3 – FC Denicé Arnas 2 – FC Lamure Poule 3 – Sud Azergues Foot 2 – Ternand 1 – Pouilly Pommiers 1 - Chazay FC 2 – FC Reneins Vauxonne 2 – St Forgeux 2 – FC Tarare 2 – Chambost St Just 1 - Clochemerle Vaux en B. 2 – Valsonne 1 – Ent. St Igny/ Propières 1 – Ent. St Igny Propières 2 ; FC Pontcharra St Loup 3 ; AS Limas 2 – Belleville Football Beaujolais 3 – Les Sauvages 1.

COUPE J. MAGAT : Equipes en lice pour le 2^e tour : St. Amplepuis 2 – St. Amplepuis 3 - FC Mt Brouilly 1 – Belleville Football Beaujolais 2 – Chazay FC 1 – Beaujolais Football 1 – Beaujolais Football 2 – FC Lamure Poule 2 – DomTac FC 2 – Sud Azergues Foot 1 – Liergues 2 – FC Denicé Arnas 1 – O. Belleruche 2 – FC Bully 1 – E.S. Gleizé 1 – AS Limas 1 – St Forgeux 1 – Chambost St Just 1 – OSBeaujolais 1.



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

Equipes qualifiées pour les 16^e finales de la Coupe de Lyon et du Rhône (ne peuvent plus entrer en coupe Magat) :

FC Lamure Poule 1 – Fc Reneins Vauxonne 1 – O.S. Pouilly Pommiers 1.

A NOTER : EN CAS D'EGALITE A LA FIN DU TEMPS REGLEMENTAIRE, PROCEDER DIRECTEMENT AUX TIRS AU BUT.

Prochain tour prévu le 23 janvier 2022.

COUPE DES VIGNERONS : premier tour le 23 janvier. **COUPES JEUNES** : 22 et 23 janvier.

Tirage au sort de toutes les rencontres de coupes jeunes et seniors le jeudi 6 janvier 2022 à 19 h 30 au siège du Groupement.

La présence de représentants de clubs sera limitée à 3 personnes (protocole sanitaire). Envoyer un mail au groupement si vous souhaitez assister aux tirages.

Nous reprendrons les permanences au groupement le jeudi 6 janvier 2022.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 21 décembre 2021

Présents : Denis Contamin, Christian Collet, Farid Ben Farah, Marc Bayet, Christophe Laval, Jérôme Pouzadoux

Excusé : Hadi Laribi

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à la Maison des Associations de Chaponost 2^e étage. Groupement Brévenne 1 rue Louis Martel 69630 CHAPONOST - tél : 04-78-45-57-56

mails : brenne@lyon-rhone.fff.fr et brenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

PRESIDENT

Marc BAYET

Ce mois de Décembre a été assez perturbé par la Covid-19 et les intempéries. Aussi, je remercie les clubs qui ont fait le maximum pour que les rencontres puissent se dérouler malgré les aléas climatiques et sanitaires, en particulier ceux qui ont accepté de recevoir des plateaux annulés. Toutefois, je me permets de rappeler que **toutes les modifications doivent impérativement être effectuées avec l'accord du Groupement (au minimum, le Groupement doit être en copie des échanges de mail).**

Le Groupement Brévenne se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes Fêtes de fin d'année.

COMMISSION U7

Christophe LAVAL

Courriers reçus

FC STE FOY LES LYON : Feuille d'effectif du plateau N°4.6 du 4/12 ; bien reçue

Feuilles d'effectifs manquantes

Merci à tous de bien vouloir être vigilant à noter sur la feuille d'effectif les éducateurs/dirigeants présents avec les équipes le jour des plateaux.

Lieux des prochains plateaux du 5 Mars 2022

AS BRIGNAIS, HAUTS LYONNAIS, FC ST ROMAIN DE POPEY, CS MEGINAND, AS CRAPONNE, JSO GIVORS (Festi-animation)



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

Festi-animations : Appel à candidatures pour le 7 Mai

JSO GIVORS se propose pour organiser un festi-animation le 5 Mars

MEYS/GREZIEU : se propose pour recevoir un festi-animation le 19 mars

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants

Merci de transmettre les documents manquants de toute urgence.

Plateaux du 27 novembre 2021 : 5eme journée

CRAPONNE : manque feuille d'effectifs de votre équipe 7 sur le plateau 8 de **SAINT ROMAIN DE POPEY**

Plateaux du 11 décembre 2021 : 6eme journée

BRIGNAIS : manque feuille de bilan de votre plateau 5 (nous avons bien reçu les feuilles d'effectifs de ce plateau)

RHONE SUD : feuille d'effectifs de vos équipes 1 ET 2 sur le plateau 5 de **BRIGNAIS** non conforme. Merci de nous transmettre une feuille conforme indiquant les joueurs présents sur ce plateau.

GIVORS : feuille d'effectifs de vos équipes 3 ET 4 sur le plateau 7 de **CHAPONOST** non conforme. Merci de nous transmettre une feuille conforme indiquant les joueurs présents sur ce plateau.

PAYS DE L'ARBRESLE : manque feuille d'effectifs de votre équipe 5 sur votre plateau 11

COMMISSION U11

Farid BEN FARAH et Hadi LARIBI

Feuilles de match manquantes

Journée 4 du 4 Décembre (2° avertissement) : Plateau B241 à BIGARREAUX

Journée 5 du 11 Décembre (1° avertissement) : Plateau C251 à SAINT ROMAIN DE POPEY

Plateau D251 à HAUTE BREVENNE

COMMISSION U13

Christian COLLET et Jérôme POUZADOUX (stagiaire)

Nous vous rappelons que le pass sanitaire est obligatoire à partir de 12 ans révolus depuis le 1^{er} octobre. Les enfants nés après le 30 septembre 2009 auront 2 mois après leur date d'anniversaire pour se mettre en conformité avec la législation. Le contrôle doit être assuré par le club recevant.

Courriers reçus : HAUTE BREVENNE : Lu et noté

US DES MONTS : Lu et noté

TREVES 4 VENTS : Lu et noté

Informations permanentes

GIVORS : les matchs à domicile se dérouleront à 13h30 stade Tony Garcia

MEGINAND : les matchs à domicile se dérouleront à 14h00 à Saint Genis les Ollières, stade Louison Bobet

GRIGNY : les matchs à domicile se dérouleront à 10h00 à Grigny

Matchs à jouer le 12 janvier 2022 dernière limite

Penser à bien nous communiquer la date et l'heure de la rencontre

Poule B : RHONE SUD 1 / US DES MONTS 1 du 04/12/2021

Poule B : ST PIERRE –SAVIGNY 1 / RHONE SUD 1 du 11/12/2021

Poule B : US DES MONTS 1 / HAUTE BREVENNE 2 du 11/12/2021

Poule C : ST MARTIN EN HAUT 1 / MEGINAND 1 du 04/12/2021 (**joué le 15/12/2021 en principe**)

Poule C : GREZIEU LA VARENNE 1 / ST MARTIN EN HAUT 1 du 11/12/2021

Poule C : ST MARTIN EN HAUT 1 / BIGARREAUX 1 du 18/12/2021 (**date prévue le 12/01/2022 ?**)

Poule D : FRANCHEVILLE 3 / MEYS GREZIEU du 11/12/2021

Poule D : FCSO69 3 / FRANCHEVILLE 3 du 18/12 :2021



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

Poule D : SOUCIEU EN JARREST 1 / HAUTS LYONNAIS 2 du 18/12 :2021

Poule E : GREZIEU LA VARENNE 2 / OSL 4 du 4/12/2021

Poule E : TREVES 4 VENTS 1 / CRAPONNE 4 du 11/12/2021

Poule E : FRANCHEVILLE 4 / CRAPONNE 4 du 18/12/2021

Poule E : GREZIEU LA VARENNE 2 / TREVES 4 VENTS 1 du 18/12/2021

Poule G : US DES MONTS 2 / RHONE SUD 2 du 4/12/2021

Poule G : RHONE SUD 2 / FCSO 69 4 du 11/12/2021

Poule G : GRIGNY 1 / US DES MONTS 2 du 18 :12/2021

Festival U13 : Les clubs qualifiés sont : STE FOY LES LYON, CASCOL, HAUTE BREVENNE, CRAPONNE et FRANCHEVILLE
La finale du Groupement se déroulera le samedi 29 Janvier 2022 à Chaponost.

Coupe BREVENNE : 26 qualifiés : CASCOL 2-3, CRAPONNE 2-3-4, SAVIGNY 1, ST MARTIN EN HAUT 1, ST GENIS LAVAL 2-3, STE FOY LES LYON 2-3, LA GIRAUDIERE 1, VAUGNERAY 1, TREVES 4 VENTS 1, GREZIEU LA VARENNE 1, GIVORS 1-2, GRIGNY 1, RHONE SUD 1, MILLERY VOURLES 2-3-4, BIGARREAUX 1, MEYS GREZIEU 1, MEGINAND 1, US DES MONTS 1
Le tirage de la coupe BREVENNE se déroulera le mardi 4 janvier à 19h au siège du Groupement sans public (restriction sanitaire)

ATTENTION : le 29 janvier : Toutes les équipes non qualifiées (sauf les équipes U13 Label) participeront à des matchs amicaux. **Ceux-ci seront établis par nos soins et seront officiels.**



COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Calendrier prévisionnel : Tours de coupe : 23 Janvier, 27 Février, 15 Mai, 5 Juin
Finales U15 et U17 le 11 Juin
Finales Seniors le 19 Juin

Le tirage de toutes les coupes se déroulera sans public (restriction sanitaire) le mardi 4 janvier à 19h00 au siège du Groupement.

Coupe Ballandras : 1/8° finale du 23 Janvier : 15 équipes sont qualifiées : ST PIERRE MINEURS 1, TREVES 4 VENTS 1, J.ST.O. GIVORS 1et 2, USOL VAUGNERAY 1, US DES MONTS 1, FC SUD OUEST 69 2, FC VAL LYONNAIS 2, MILLERY VOURLES 2, FRANCHEVILLE 1, SAINT GENIS LAVAL 2, CRAPONNE 2, HAUTS LYONNAIS 3, CS MEGINAND 2, AS GREZIEU LA VARENNE 1

Coupe Monts du Lyonnais : 1/8° finale du 23 Janvier : TREVES QUATRE VENTS 1 étant encore qualifié en Coupe Ballandras ne peut plus participer à la Coupe des Monts du Lyonnais.

15 équipes sont qualifiées : ST PIERRE MINEURS 2, BRIGNAIS 1, ST ROMAIN POPEY 2, ST MARTIN HAUT 3, LA GIRAUDIERE 2, VAUGNERAY 2, RHONE SUD 2, RONTALON 1, US DES MONTS 2 et 3, BESSINAY 1, GREZIEU LA VARENNE 2, GIVORS BANS 1, MONT LYONNAIS 1, SAVIGNY 2

Coupe U17 : 1/8° finale du 23 Janvier

CRAPONNE 1, STE FOY LES LYON 1, FC PAYS ARBRESLE 1 étant qualifiés en 16° finale de la Coupe de Lyon et du Rhône ne peuvent pas participer. HAUTS LYONNAIS 1 est en attente de résultat

12 équipes sont qualifiées : FRANCHEVILLE 1, Ent ASMP/SAVIGNY 1, ST MARTIN EN HAUT 1, ST GENIS LAVAL 2, STE FOY LES LYON 2, GREZIEU LA VARENNE 1, Ent RHONE SUD/TARTARAS 1, MILLERY VOURLES 2, Ent HTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1, MEGINAND 1, US DES MONTS 1, SC GARON 2

Coupe U15 : cadrage du 22 Janvier

FRANCHEVILLE 1, Ent ASMP/SAVIGNY 1, MEGINAND 1, ST GENIS LAVAL 2 et FC PAYS ARBRESLE 1 étant qualifiés en 16° finale de la Coupe de Lyon et du Rhône ne peuvent pas participer.

19 équipes sont qualifiées : CRAPONNE 1 et 2, Ent ASMP/SAVIGNY 2, SOUCIEU EN JARREST 1, STE FOY LES LYON 1 et 2, GREZIEU LA VARENNE 1, GIVORS 1, Ent RHONE SUD/TARTARAS 1, MILLERY VOURLES 2, BIGARREAUX 1, MEYS GREZIEU 1, HAUTS LYONNAIS 1, MEGINAND 2, US DES MONTS 1, ST MARTIN EN HAUT 1, FCSO69 1, Ent HTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1, SC GARON 2



GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Tél 04 78 98 04 55

saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 décembre 2021

Présents : ALBEROLA Jean Jacques, NOYERIE Patrick, POINT Jean Philippe, POULARD Gabriel

Groupelement Saône Métropole - 183 route de Genay, 01600 PARCIEUX (Permanence le lundi de 18H00 à 19H30)

➡ SECRETARIAT

Rappel

A compter du 1^{er} janvier 2022, tout e-mail qui concerne les rencontres devra comporter :

La date de la rencontre. La catégorie et la poule.

Le lieu du plateau (ou du festifoot) et son numéro d'ordre pour les U11 – U9 – U7.

Le lieu du match pour les U13.

Tout envoi non complet ne sera pas pris en compte.

CALUIRE : Poule E : CALUIRE 3 – EVEIL DE LYON 4 du 18 décembre 2021 annulé (cause covid).

MENIVAL : Toute les rencontres U13 sont annulées pour le 18 décembre 2021 (cause covid).

EVEIL DE LYON : Souhaiterait organiser un festifoot U6 le samedi matin.

Le Président et les membres du groupement souhaite à tous les clubs du groupement de bonnes fêtes de fin d'année et vous dit à l'année prochaine.

➡ COMMISSION COUPE SENIORS MAURICE PACARD

Le prochain tour aura lieu le dimanche 23 janvier 2022

➡ COMMISSION COUPE U17 JEAN LARGE

Le prochain tour aura lieu le dimanche 23 janvier 2022

➡ COMMISSION COUPE U15 CHRISTIAN LARIVIERE

Le prochain tour aura lieu le samedi 22 janvier 2022

➡ COMMISSION U13

Championnat

Feuilles de matchs non parvenues au groupement

Journée 1 du 13/11/2021

Poule B : LYON DUCHERE 4 – OL. VAULX 2

Poule G : FC LIMONEST 3 – FC POINT DU JOUR 3

Poule I : LYON DUCHERE 3 – MENIVAL FC 3

Journée 2 du 20/11/2021

Poule A : US VAULX 1 – CALUIRE SC 1

Poule D : EVEIL DE LYON 3 – GOAL FC 4

Poule H : US VAULX 2 – GOAL FC 6

Journée 2 du 4/12/2021

Poule F : FC VAULX 3 – EVEIL DE LYON 5

Poule H : US VAULX 2 – NEUVILLE 3

Poule J : LIMONEST/DARDILLY 4 – RILLIEUX 3



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

Journée 2 du 11/12/2021

Poule A : COUZON 1 – MENIVAL 1

Poule D : MENIVAL 2 – EVEIL DE LYON 3
FONTAINES 2 – CFF1968 1

Poule E : GOAL FC 9 – CALUIRE 3

Poule F : ECULLY 4 – LOSC 2

Poule G : GOAL FC 5 – LOSC 3
LIMONEST 3 – FC VAULX 4

Festival U13

Equipes qualifiées pour le 3^{ème} tour du 29 janvier 2022

BORDS DE SAONE 1 – LYON/LA DUCHERE 1 – EVEIL DE LYON 1 – MENIVAL 1 ou FRANC LYONNAIS 1

MENIVAL 1 - FRANC LYONNAIS 1 se jouera le samedi 15 janvier 2022 à 14H00.

Coupe ANAYA

Equipes qualifiées pour le 3^{ème} tour du 29 janvier 2022 : GOAL FC 2 – CALUIRE 1 – OL.LYONNAIS (fem) – GOAL FC 4 – ECULLY 2 – GOAL FC 3 – LYON/LA DUCHERE 2 – LYON/LA DUCHERE 3 – EVEIL DE LYON 2 – FC VAULX 2 – BORDS DE SAONE 2 – CALUIRE 3 – FRANC LYONNAIS 3 – ECULLY 3 – POINT DU JOUR 1 – FC VAULX 4 – LYON CROIX ROUSSE 2 – MENIVAL 2 – EVEIL DE LYON 3 – BORDS DE SAONE 3 – LOSC 2 – NEUVILLE 1 – OL.SATHONAY 1 – OL.VAULX 1 – FONTAINES 1

Coupe LARGE

Equipes qualifiées pour le 1^{er} tour du 29 janvier 2022 : FRANC LYONNAIS 2 – ENT.RIVE DROITE/REYRIEUX 2 – OL.VAULX 3 – FC VAULX 3 – RILLIEUX 2 – US VAULX 2 – MENIVAL 3 – LYON/ LA DUCHERE 4 – NEUVILLE 2 – LYON LA CROIX ROUSSE 3 – OL.SATHONAY 2 – EVEIL DE LYON 4 – FONTAINES 2 – OL.VAULX 2 – OL.VAULX 4 – LOSC 1 – COUZON 1 – CALUIRE 3 – POINT DU JOUR 2 – ST CYR 2 – US FORMANS 1



COMMISSION U11

Rappel : L'auto-arbitrage en U11 est strictement interdit, voir : « doc AG GROUPE FOOT ANIMATION » sur le site du DLR. Nous vous demandons de bien vouloir utiliser les feuilles pré-remplies, mises à votre disposition sur le site du DLR, ça vous évitera des amendes pour « feuille incomplète »

Championnat

Feuilles de matchs non parvenues au groupement

Journée du 13 novembre 2021 : Poule F : Plateau F103 organisé par OL.VAULX 4

Journée du 20 novembre 2021 : Poule C : Plateau C204 organisé par US VAULX 2
Poule F : Plateau F201 emportée par EVEIL DE LYON

Journée du 27 novembre 2021 : Poule E : Plateau E302 organisé par US FORMANS 1

Journée du 4 décembre 2021 : Poule A : Plateau A404 organisé par ST CYR 2
Poule B : Plateau B403 organisé par BORDS DE SAONE
Poule D : Plateau D401 organisé par US VAULX 3

Journée 2 du 11/12/2021 : Poule B : Plateau organisé par US VAULX 1
Poule D : Plateau organisé par FC VAULX 1
Poule E : Plateau organisé par COUZON 1



COMMISSION U9

Feuilles de festifoots non parvenues au groupement

Journée 2 du 11 décembre 2021 : Festifoot organisé par OL.SATHONAY
Festifoot organisé par FC VAULX



COMMISSION U7

Feuilles de festifoots non parvenues au groupement

Journée du 4 décembre 2021 : Festifoot organisé par GOAL FC



GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD

Le Groupement a fermé ses portes pour les vacances scolaires pour les réouvrir début Janvier.

Les championnats U11 et U13 pour les phases suivantes seront établis des réceptions de toutes les feuilles de matchs et nous ferons paraître les calendriers au moins 15 jours avant les rencontres.

Pour rappel en U 11 reprise le 29 janvier - U 13 le 29 janvier – U9 le 5 février- U7 le 5 mars.

D'ici la portez-vous bien et passez de bonnes fêtes de fin d'année.

A noter pour l'envoi de feuilles de matchs privilégiez l'adresse **en boîte postale** plutôt que celle du groupement, les locaux étant fermés pour les vacances il nous est impossible de récupérer le courrier

(Tout courrier parvenu entre le 14 décembre et 18 décembre ne pourra être récupéré que le 3 janvier 2022) d'où peut être le manque de feuilles de matchs en commission U13 à vérifier quand même si vos courriers ont bien été envoyés. Merci.

Adresse réactualisée :

Groupement Lyon Métropole, 93 rue du 4 aout - BP 12233 - 69607 VILLEURBANNE CEDEX

Adresse de nos bureaux également valable. GLM locaux VAP 93 rue du 4 aout 69100 VILLEURBANNE

Nous recherchons un club pouvant accueillir les finales du Groupement Lyon-Métropole (Deux terrains à 11 serait bien sur le même site) le samedi 29 janvier 2022. Merci de nous faire parvenir vos offres par mail au Groupement sans oublier de mettre la commission U13 en copie.

➡ COMMISSION COUPES SENIORS - U15 - U17

Présent : H. MOLINARI

Voici les engagés en Coupes de Groupement.

Les premiers tours de coupes commenceront le Week end du 22 et 23 janvier.

Coupe GUICHARD ; UGA 2 équipes- VENISSIEUX FC 1 équipe- ASVEL 1 équipe -ES TRINITE 2 équipes D3 et D5 – MAIA SONNIER 1équipe D3 – FC GERLAND 1 et 2– AS BELLECOUR (2) 1 équipe – AS BUERS 1équipe – US MEYZIEU 1 équipe, SCBTP D4 1 équipe – FC ANTILLAIS 1 - CO ST FONS 2 D 2 1 équipe soit 15 équipes.

Dates prévisionnelles 23 janvier-27 février-15 mai

U17 : CDFC 1 équipe - UGA 1équipe- ASVEL 1 équipe -ES TRINITE 1 équipe D1 – AS BELLECOUR (2) 1 équipe – AS BUERS 1 équipe, SCBTP D2 1 équipe FCL D1 1 équipe -FC GERLAND 2 équipes - CO ST FONS D3 soit 12 équipes.

Dates prévisionnelles 23 janvier-27 février-15 mai

U15 : ASBGL (2) 1 équipe – CDFC 2 équipes -UGA 1 équipe – FCL 1 équipe – ASVEL 1 équipe -ES TRINITE 1 équipe D1 et 1 équipe D3- AS BELLECOUR (2) 1 équipe – AS BUERS 1 équipe – FCR MULATIERE 1équipe – US MEYZIEU 2 équipes - SCBTP 1équipe D2 et 1 équipe D4 - JS IRIGNY 1 équipe - FC GERLAND 2 équipes soit 18 équipes.

Dates prévisionnelles 22 janvier-26 février-14 mai



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

COMMISSION U13

Responsables : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Suite aux nombreuses feuilles de matchs manquantes à ce jour (50 feuilles de matchs), la commission U13 n'est pas en mesure de fournir la liste des équipes qui rejoindront les poules Inter groupements.

La commission U13 vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, et rendez vous en 2022.

Courriers, Fax, Courriels des clubs :

Commission Féminine du District de Lyon et du Rhône de Football : Mail reçu de Rachida MAJRI le lundi 13 décembre 2021 nous signalant que le club du SC BRON TERRAILLON LA PERLE souhaitait inscrire l'équipe U13 Féminin présente en championnat féminin au sein du Groupement Lyon Métropole pour la phase 2.

Lu et noté, en attente de confirmation du SC BRON TERRAILLON LA PERLE.

AS MONTCHAT - FC LYON (Poule J) : Merci au deux clubs de trouver une date pour jouer la rencontre n° 24166927 avant le lundi 10 janvier 2021 dernier délai.

Feuilles de matchs manquantes : 1^{er} Rappel : Feuilles de matchs à faire parvenir dans les 48 H 00 au Groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 116 de l'annuaire :

- Journée 5 : (Poule A) Match 24166782 : CS LYON 8^{ème} 1 – VILLEURBANNE-UNITED FC 1
- Journée 5 : (Poule A) Match 24166783 : ASVEL 3 – CDFC CHASSIEU-DECINES 3
- Journée 5 : (Poule A) Match 24166784 : AS MONTCHAT 3 – FC LYON 5
- Journée 5 : (Poule B) Match 24166797 : OLYMPIQUE LYONNAIS 5 – ES TRINITE 3
- Journée 5 : (Poule B) Match 24166799 : AS MONTCHAT 1 – VILLEURBANNE-UNITED FC 2
- Journée 5 : (Poule C) Match 24166813 : CS LYON 8^{ème} 2 – AS BUERS 1
- Journée 5 : (Poule C) Match 24166814 : ES TRINITE 1 – FC LYON 3
- Journée 5 : (Poule D) Match 24166828 : FC LYON 6 – AS BELLECOUR-PERRACHE 1
- Journée 5 : (Poule D) Match 24166829 : AS MONTCHAT 2 – COM SAINT FONS 1
- Journée 5 : (Poule E) Match 24166854 : ES CHARLY 1 – AS MONTCHAT 4
- Journée 5 : (Poule E) Match 24166855 : FC ROULE LA MULATIERE 1 – FC GERLAND 2
- Journée 5 : (Poule E) Match 24166856 : VENISSIEUX FC 5 – ASVEL 1
- Journée 5 : (Poule F) Match 24166870 : ASUL 1 – AS BRON GRAND LYON 3
- Journée 5 : (Poule F) Match 24166870 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1 – ASVEL 2
- Journée 5 : (Poule G) Match 24166886 : AS MONTCHAT 5 – US MEYZIEU 3
- Journée 5 : (Poule H) Match 21166899 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 – VENISSIEUX FC 6
- Journée 5 : (Poule H) Match 21166900 : FC LYON 7 – UGA DECINES 2
- Journée 5 : (Poule H) Match 21166901 : AS BELLECOUR-PERRACHE 3 – JS IRIGNY 1
- Journée 5 : (Poule I) Match 24166914 : AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 1 – AS MONTCHAT 3
- Journée 5 : (Poule I) Match 24166915 : ASVEL 4 – SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2
- Journée 5 : (Poule J) Match 24166930 : FC LYON 10 – US MEYZIEU 4
- Journée 5 : (Poule K) Match 24166945 : FC LYON 9 – US MEYZIEU 5
- Journée 5 : (Poule L) Match 24166960 : FC LYON 8 – AS BELLECOUR-PERRACHE 4
- Journée 5 : (Poule M) Match 24166975 : LYON SPORT METROPOLE 1 – UGA DECINES 4
- Journée 5 : (Poule M) Match 24166976 : FC ROULE LA MULATIERE 2 – FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 3

Feuilles de matchs manquantes : 2^{ème} Rappel : Feuilles de matchs à faire parvenir au Groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire :

- Journée 4 : (Poule A) Match 24166781 : AS MONTCHAT 3 – CS LYON 8^{ème} 1
- Journée 4 : (Poule B) Match 24166794 : VILLEURBANNE-UNITED FC 2 – AS BUERS 2
- Journée 4 : (Poule B) Match 24166796 : AS MONTCHAT 1 – OLYMPIQUE LYONNAIS 5
- Journée 4 : (Poule C) Match 24166809 : FC LYON 3 – CS LYON 8^{ème} 2
- Journée 4 : (Poule C) Match 24166811 : ES TRINITE 1 – AS BRON GRAND LYON 1
- Journée 4 : (Poule D) Match 24166824 : COM SAINT FONS 1 – FC LYON 6
- Journée 4 : (Poule D) Match 24166825 : AS BELLECOUR-PERRACHE 1 – ES TRINITE 2
- Journée 4 : (Poule D) Match 24166826 : AS MONTCHAT 2 – AS BRON GRAND LYON 2



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

- Journée 4 : (Poule E) Match 24166853 : VENISSIEUX FC 5 – ES CHARLY 1
- Journée 4 : (Poule G) Match 24166883 : AS MONTCHAT 5 – US MEYZIEU 3
- Journée 4 : (Poule H) Match 24166898 : AS BELLECOUR-PERRACHE 3 – FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2
- Journée 4 : (Poule I) Match 24166911 : ES TRINITE 4 – ASVEL 4
- Journée 4 : (Poule J) Match 24166927 : **US MEYZIEU 4 – AS MONTCHAT 7 (En attente de reprogrammation)**
- Journée 4 : (Poule K) Match 24166941 : COM SAINT FONS 2 – FC LYON 9
- Journée 4 : (Poule L) Match 24166957 : AS BELLECOUR-PERRACHE 4 – VENISSIEUX FC 8
- Journée 4 : (Poule M) Match 24166973 : FC ROULE LA MULATIERE 2 – OLYMPIQUE DE PIERRE-BENITE 2

Feuilles de matchs manquantes : 3^{ème} et dernier rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au Groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire :

- Journée 3 : (Poule A) Match 24166776 : **CS LYON 8^{ème} 1 – CDFC CHASSIEU-DECINES 3**
- Journée 3 : (Poule B) Match 24166793 : **ES TRINITE 3 – VILLEURBANNE-UNITED FC 2**
- Journée 3 : (Poule C) Match 24166807 : **CS LYON 8^{ème} 2 – ES TRINITE 1**
- Journée 3 : (Poule D) Match 24166823 : **ES TRINITE 2 – COM SAINT FONS 1**
- Journée 3 : (Poule G) Match 24166880 : **VENISSIEUX FC 4 – FC LYON 4**
- Journée 3 : (Poule I) Match 24166911 : **AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 1 – SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2**
- Journée 3 : (Poule J) Match 24166925 : **AS MONTCHAT 7 – VENISSIEUX FC 7F**

COMMISSION FESTIVAL U13

Responsables : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

La commission Festival U13 recherche un club pouvant accueillir les finales du Groupement Lyon-Métropole le samedi 29 janvier 2022. Merci de nous faire parvenir vos offres par mail au Groupement sans oublier de mettre la commission U13 en copie.

Le prochain tour du Festival U13 (Finale du Groupement) est prévu le samedi 29 janvier 2022 et le tirage au sort aura lieu le lundi 10 janvier 2022 à 18 H 15 au siège du Groupement à Villeurbanne.

Equipes Qualifiées pour le troisième tour du Festival Catégorie U13 (Finale Groupement) : ASVEL 1 / AS MONTCHAT 1 / ES TRINITE 1 / VILLEURBANNE-UNITED FC 1 / OLYMPIQUE LYONNAIS 1 / FC LYON 1 / US MEYZIEU 1 / AS BUERS 1.

COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT U13

Responsables : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Le prochain tour de la Coupe de Groupement en Catégorie U13 est prévu le samedi 29 janvier 2022 et le tirage au sort aura lieu le lundi 10 janvier 2022 à 18 H 30 au siège du Groupement à Villeurbanne.

Equipes Qualifiées pour le troisième tour de la coupe de Groupement catégorie U13 : CS LYON 8^{ème} 1 / SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1 / CDFC CHASSIEU-DECINES 2 / VILLEURBANNE-UNITED FC 2 / AS BRON GRAND LYON 2 / FC LYON 6 / FC GERLAND 1 / OLYMPIQUE DE PIERRE-BENITE 1 / AS MONTCHAT 4 / US MEYZIEU 3 / US MEYZIEU 2 / CDFC CHASSIEU-DECINES 3 – ASVEL 2 / ES TRINITE 3 / AS BRON GRAND LYON 1 / AS BELLECOUR-PERRACHE 1 / CDFC CHASSIEU-DECINES 4 / AS MONTCHAT 5 / VENISSIEUX FC 2 / OLYMPIQUE LYONNAIS 5 / ASVEL 3 / ES TRINITE 2 / AS MONTCHAT 2 / FC ROULE LA MULATIERE 1 / FC LYON 5 / ES TRINITE 4 / CS LYON 8^{ème} 2 / FC LYON 4 / VENISSIEUX FC 3 / ES CHARLY 1 / UGA DECINES 2 / VENISSIEUX FC 4 / AS MONTCHAT 3 / FC LYON 2 / VENISSIEUX FC 5 / VENISSIEUX FC 6.

COMMISSION U11

Responsable : Mme Blanc Séverine (u11glm@laposte.net)

La commission U11 vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'années. Rendez-vous en 2022.

En attendant prenez soin de vous et continuons les GESTES BARRIERES.



Quelques dates à noter

3eme phase

29.01 FUN FOOT DIVERSIFIE

FUN FOOT 100 % FEMININ

5 février - 5.mars

12.03 FUN FOOT ENVIRONNEMENT

FUN FOOT 100 % FEMININ

19.mars

4eme et dernière phase

2.04 / 9.04 / 7.05 / 14.05 / 21.05

MERCI DE NOUS COMMUNIQUER AVANT LE 23 DECEMBRE LE RETRAIT ET/OU AJOUT D'EQUIPES

Feuilles reçues au 20/12/21

SCBTP du 11 décembre

O .LYONNAIS du 11 décembre

JS IRIGNY du 11 décembre

FCL du 11 décembre

VENISSIEUX FC du 11 décembre

CDFC du 11 décembre



COMMISSION U9

Responsable : Thierry COIGNOT : u9glm@free.fr

Retour sur les Festi-Foot du 11 Décembre

SCBTP : manque feuilles d'effectifs FCL -VILL UNITED

JS IRIGNY : feuille de bilan incomplète

CDFC : RAS

VENISSIEUX FC : CO ST FONS absent.

FCL : manque feuille effectif AS MONTCHAT



GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09
valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 21 décembre 2021

Membres : E. et A. MONTEIL – E CHAMOT – M. FOREST – O. MONTEIL - B. CAPOGROSSI - JJ. ETCHEVERRY

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 - Mail : valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Merci aux clubs qui ont joué le jeu lors des fun foot u9 ou u11

Ainsi qu'aux clubs qui ont été réactifs pour tous les changements de dernière minute dûs aux arrêtés et au Covid

Le but était de faire participer le plus possible vos joueurs

Tous les membres du groupement se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes et vous donnent rendez-vous le 11/01/2022

COMMISSION COUPES U13 - U15 - U17 ET SENIORS

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

SENIORS : Date de coupe 23 janvier – 27 février – 15 mai – 26 mai ½ finale – 18 ou 19 juin finale

U17 : Date de coupe 23 janvier – 27 février – 15 mai – 26 mai ½ finale – 18 ou 19 juin finale

U15 : Date de coupe 23 janvier – 27 février – 15 mai – 26 mai ½ finale – 18 ou 19 juin finale

U13 :

U13 date de coupe VDR 29 janvier – 02 avril – finale 18 ou 19 juin

U13 date coupe Festival finale 29 janvier à Pont de Chérut

COUPE SENIORS

Cad战略 le 23/01/2022 à 14 h 30 tirage effectué par Gaelle

Chasse 2 – USVJ 1

Colombier 3 – SNI 2

Entente 2 – Chandieu/Heyrieux 2

Frontonas 1 – Sud Lyonnais 2

Ternay 1 – Manissieux 2

Ozon 1 – St Alban 1

Manissieux 1 – AS Rhodanienne 1

Pusignan1 – Diémoz 1

Toussieu 1 – Chasse 1 (sous réserve de qualif en Coupe du Rhône)

Sont exempt : Corbas 1 – Sud Lyonnais 3 – Chaponnay 2 – Colombier 2 – Muroise 1 – Genas 1 – Sevenne 1

COUPE U17 le 27 février 2022

Prochain tour 1/8 eme de finale

Sont qualifiés : Colombier 2 – Corbas 1 – Genas 1 – Val d'Amby 1 – Moins 1 et 2 – Muroise/Toussieu 1 – Manissieux 1 – Entente 1 – SNI 1 et 2 – Chaponnay 2 – ACH 1 – USVJ 1 – Chasse 1

COUPE U15

Cad战略 le 22/23/01/2022 tirage effectué par Gaelle

Sevenne 1 – Pusignan 1 (sous réserve résultat coupe du Rhône)



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

Val d'Amby 1 – Chandieu/Heyrieux 2

USVJ 2 – Colombier 2 –

Ternay 1 – Moins 2

Entente 3 – Chaponnay 2

Frontonas 1 – Manissieux 1

Muroise 1 – Sporting Nord Isère 1

La Revolée 1 – Diémoz 1

Sont exempt : Ozon 1 – Moins 1 – Sud Lyonnais 2 – Entente 2 – Sporting Nord Isère 2 – Usel 1- Loire 1 – St Alban/Vaulxoix 1

COUPE U13 Festival

Finale le 29 janvier à Pont de Chérucy à 14 h 00

Sont qualifiés : ASSP 1 – Sud Lyonnais 1 – Chandieu/Heyrieux 1 – Colombier 1 – Entente 1

Merci d'arriver avec votre feuille de jongles pré-remplie accompagner de votre listing licence ou foot compagnon

COUPE U13 Vallée du Rhône le 29/01/2022 à 14 h 00

Tirage effectué par Christian Bourlioux

Plateau n° 1 Pusignan 1 – Ternay 1 – Pont Chérucy 1

Plateau n° 2 Muroise 2 – Loire 1 – Pays Viennois 1

Plateau n° 3 Manissieux 1 – Diémoz 1 – Moins 1

Plateau n° 4 Chaponnay 2 – La Verpillière 1 -Entente 2

Plateau n° 5 Usel 2 – Usvj 1 – Moins 2

Plateau n° 6 Entente 4 – Ozon 1 – Val d'Amby 1

Plateau n° 7 Colombier 2 – Sporting Nord Isère 2 – Chandieu/Heyrieux 2

Plateau n° 8 Pont de Chérucy 2 – Muroise 1 – St Alban 1

Plateau n° 9 ASSP 2 – Chaponnay 3 – ASSP 4

Plateau n° 10 St Alban 2 – Sevenne 2 -ASSP 3

2 qualifiés par plateau

Rappel règlement **jongles obligatoires** avant les matchs le club recevant doit nous faire parvenir la feuille récapitulative plus les feuilles de jongles de toutes les équipes présentes sous peine d'élimination

Vous trouverez les feuilles nécessaires au plateau sur le site du district dans l'onglet

PRATIQUE – FOOT ANIMATION – U13 – FEUILLE DE JONGLE COUPE U13 ET FEUILLE DE MATCH COUPE

Merci de vous servir de ces feuilles et les renvoyer rapidement les clubs peuvent arriver avec la feuille de jongle pré-remplie gain de temps

Match des éliminés :

Ces matchs sont obligatoires même principe et règles que pour la coupe ci-dessus

Plateau n° 11 USVJ 2 – USEL 3 – Pont de Chérucy 3 – La Revolée 2

Plateau n° 12 Chasse 1 – Moins 3 – Genas 3

Plateau n° 13 Sporting Nord Isère 3 – Loire 2 – Corbas 1

Plateau n° 14 AS Rhodanienne 1 – Entente 3 – Frontonas 1

Plateau n° 15 Chandieu/Heyrieux 3 – Cheminot 1 – Sud Lyonnais 3

Plateau n° 16 Ternay 2 – La Revolée 1 – Sud Lyonnais 2



COMMISSION U13

Jean Jacques Etcheverry : 06 50 33 66 44

Feuilles de match non parvenues

20 nov : Poule E Chasse – Loire

04dec : Poule D Revolée – Entente

Poule F Manissieux – Pusignan

Genas – ACH

11 déc : Poule B St Alban – ASSP 3 doit obligatoirement être joué merci de vous mettre d'accord rapidement
Ternay 1- Muroise 1 se joue mercredi 22/12/2021 à 15 h 00



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

18/12/2021

Poule A Colombier 1 – Entente 1

Diemoz – Pont de Chérury

Poule B USVJ – St Alban

Moins – Ternay

Merci de nous faire parvenir tous les résultats rapidement

Pour la poule B obligation de jouer vos matches en retard avant fin décembre impossibilité de faire un classement et de sortir 2 qualifiés pour l'intergroupement



COMMISSION U11

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37

Courrier-messagerie :

FC La Sevenue : Merci.

AS Muroise : Noté.

U.S. Loire/Saint-Romain : Engagement d'une troisième équipe.

Feuille de plateau manquante le 27/11/2021 :

POULE A : FC La Sevenue

POULE B : US Val d'Amby

Feuille de plateau manquante le 04/12/2021 :

F.C. La Sevenue

Feuille de plateau manquante le 11/12/2021 :

Aucune.

Merci de nous transmettre une information, ou mieux une feuille de plateaux comme l'impose le règlement même si le festifoot a été annulé en donnant la raison explicite.

ETAT DES EFFECTIFS FOOT CLUB U11 A CE JOUR :

Merci de corriger si vous êtes en désaccord avec la liste ci-dessous.

Pour la reprise merci d'anticiper un ajout ou un retrait d'équipe pour faciliter une bonne répartition des équipes sur les plateaux.

CLUBS	NbG	NbF	Total	Horaire
582234 A. CHANDIEU/HEYRIEUX	4		4	10h00
527399 A.S. MANISSIEUX SAINT-PRIEST		3	3	10h00
582136 A.S. PUSIGNAN		3	3	10h00
504408 A.S. RHODANIENNE		1	1	10h00
504692 A.S. ST PRIEST		4	1	5 10h00
516290 AM.S. DE DIEMOZ	2		2	10h00
524489 AM.S. DES CHEMINOTS SAINT-PRIEST	0		0	
525335 AM.S. TOUSSIEU	0		0	
516822 C.S. OZON ST SYMPHORIEN		3	3	10h00
530367 C.S. VAULXOIS		1	1	10h00
504445 C.S. VERPILLIERE	3		3	11h00
531455 ENT.S. FRONTONAS/CHAMAGNIEU	1		1	11h00
533363 ENT.S. SAINT-PRIEST		3	3	11h00
523201 EV.S. DE GRENAY	1		1	11h00
523341 EV.S. GENAS-AZIEU		4	4	10h00
546317 F.C. CHAPONNAY/MARENNES		4	4	10h00
581381 F.C. COLOMBIER/SATOLAS		3	3	10h00
517095 F.C. DE CORBAS		2	2	11h00
548812 F.C. LA SEVENNE	4		4	11h00
525631 F.C. MIONS	3		3	11h00


PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

581465	F.C. PAYS VIENNOIS	2	2	11h00
533734	F.C. SIMANDRES	0	0	11h00
522795	F.C. TERNAY	2	2	11h00
504252	GS. DE CHASSE S/RHONE	1	1	11h00
522883	MUROISE F. ST BONNET DE MURE	4	4	10h00
500080	OLYMPIQUE LYONNAIS	0	1	11h00
500340	S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ	3	3	10h00
564069	SC LA REVOLLEE	2	2	10h00
528363	SPORTING NORD ISERE	2	2	11h00
511777	ST ALBAN DE ROCHE SP.	2	2	10h00
580984	SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013	4	4	11h00
580927	U.S. EST LYONNAIS FOOT	4	4	10h00
521509	U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN	3	3	10h00
514865	U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY	2	2	11h00
553777	U.S. VILLETTE D'ANTHON/JANNEYRIAS	3	3	11h00

COMMISSION U9

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37

Feuille de festifoot manquante le 11/12/2021 :

US Val d'Amby.

Merci de nous transmettre une information, ou mieux une feuille de festifoot comme l'impose le règlement même si le festifoot a été annulé en donnant la raison explicite.

ETAT DES EFFECTIFS FOOT CLUB U9 A CE JOUR :

CLUBS	NbG	NbF	Total	Horaire
582234 A. CHANDIEU/HEYRIEUX	5		5	10h00
527399 A.S. MANISSIEUX ST PRIEST		4	4	10h00
582136 A.S. PUSIGNAN		3	3	10h00
504408 A.S. RHODANIE		1	1	
504692 A.S. ST PRIEST		4	2	6 10h00
516290 AM.S. DE DIEMOZ	2		2	10h00
524489 AM.S. DES CHEMINOTS ST PRIEST	2		2	9h30
525335 AM.S. TOUSSIEU	3		3	10h00
516822 C.S. OZON ST SYMPHORIEN		2	2	10h00
530367 C.S. VAULXOIS		1	1	10h00
504445 C.S. VERPILLIERE	3		3	9h30
531455 ENT.S. FRONTONAS/CHAMAGNIEU	3		3	9h30
533363 ENT.S. ST PRIEST	5		5	9h30
523341 EV.S. GENAS AZIEU	7		7	10h00
546317 F.C. CHAPONNAY/MARENES	7		7	10h00
581381 F.C. COLOMBIER/SATOLAS	4	1	5	10h00
517095 F.C. DE CORBAS		4	4	9h30
548812 F.C. LA SEVENNE	5		5	9h30
525631 F.C. MIONS	6		6	9h30
581465 F.C. PAYS VIENNOIS		1	1	9h30
522795 F.C. TERNAY	4		4	10h00
504252 GRPE S. DE CHASSE S/RHONE		1	1	9h30
522883 MUROISE F. ST BONNET DE MURE	6		6	10h00
564069 S.C. LA REVOLLEE PONT-EVEQUE	2		2	9h30
528363 S.N. ISERE	4		4	9h30
500340 S.O. PONT DE CHERUY/CHAVANOZ	5		5	10h00
511777 ST ALBAN DE ROCHE SP.	2		2	10h00



PV 534 DU JEUDI 23 DECEMBRE 2021

580984	SUD LYONNAIS FOOTBALL	5	1	6	9h30
580927	U.S. EST LYONNAIS FOOT	6	6	10h00	
521509	U.S. LOIRE S/RHONE	2		2	10h00
514865	U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY	2		2	9h30
553777	U.S. VILLETTE D'ANTHON/JANNEYRIAS	6		6	9h30

COMMISSION U7

Éric CHAMOT : 06.58.55.24.57.

HORAIRE et LIEUX des PLATEAUX :

Pour les clubs ne l'ayant pas encore précisé, merci de nous communiquer les horaires et lieux de vos plateaux en vue des futures désignations.

F.C. Chaponnay – Marennas : 10H00 stade Gil LAFORET à Chaponnay.

A. Chandieu Heyrieux : 10H00 stade Henri FRECHAT à Chandieu.

C.S. Ozon : 10H00 stade de la plaine à Ozon.

Simandres Ssc : 10h00 stade Gaston MAS à Simandres.

Sporting Nord Isère : 09h30 stade de la prairie à Villefontaine.

Entente St Priest : 10h00 stade Mendès France.

U.S.E.L. Foot : 10H00 stade des marais.

F.C. Ternay : 10h00 au complexe sportif.

A.S. Dièmoz : 10H00 stade Rémy TOUCHANT.

Am.S des cheminots : 09H30 stade Jean Bouin.

U.S. Loire : 10h00 stade du Prin.

Am.S. Toussieu : 10h00 stade municipal.

A.S. Pusignan : 10h00 complexe sportif équinoxe.

C.S. Vaulxoix : 10h00 stade de la gare.

S.O. Pont de Cheruy : 10h00 stade Grammont Pont de Cheruy.

Muroise Foot : 10h00 stade Tony GALAN St Bonnet de Mure.

F.C. Sevenne : 10h00 stade Bernard EVRARD à Villette de Vienne.

F.C. Colombier Satolas : 10h00 stade municipal à Colombier.

St Alban Roche : 10h00 stade Maximin ROYBET à St Alban de Roche.

A.S. Manissieux : **attention modification 09h30** stade Armand YAGHLIAN.

A.S. St Priest : 10h00 stade JOLY terrain N°3.

S.C. La Revolée : **09h30** rue Etienne PERROT La revolée

INFORMATION :

Des clubs n'ont toujours pas précisé leur horaire et lieu de plateau à domicile.

FEUILLES MANQUANTES :

Journée du 04/12/2021 :

Plateau N° U7-21-48-32 EV.S. GENAS

Plateau N° U7-21-48- 33 FRONTONAS CHAMAGNIEU

Plateau N° U7-21-48-34 G.S. CHASSE

Début janvier si nous n'avons pas reçu vos feuilles vous serez amendés.



AMENDES ADMINISTRATIVES

FRAIS DE DELEGATIONS

Club : 500124 A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS								
Dossier :	19854344	du	15/12/2021	U20 D1/ Phase Unique	Poule A	23379191	12/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club : 500319 F.C. TARARE								
Dossier :	19854333	du	15/12/2021	Seniors D4 Bis/ Phase Unique	Poule G	24040196	12/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			13/12/2021	13/12/2021		13,00€

Club : 504502 OLYMPIC SATHONAY-CAMP FOOTBALL								
Dossier :	19854363	du	15/12/2021	U20 D2/ Phase Unique	Poule A	24041084	12/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club : 504671 U.GLE ARMENIENNE LYON DECINES								
Dossier :	19854313	du	15/12/2021	Seniors D4/ Phase Unique	Poule C	23377587	11/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club : 504674 A.S. DE LIMAS								
Dossier :	19853611	du	14/12/2021	Seniors D4 Bis/ Phase Unique	Poule H	24040333	04/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			06/12/2021	06/12/2021		47,00€

Club : 504723 F.C. VAULX EN VELIN								
Dossier :	19853745	du	14/12/2021	Coupe Lyon/Rhone Futsal Senior/ Phase Unique	Poule Unique	24225588	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	91	Licence Manquante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante			13/12/2021	13/12/2021		77,00€
Dossier :	19853757	du	14/12/2021	Feminiens U18 D1 A 8/ Phase 1	Poule Unique	23941786	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			13/12/2021	13/12/2021		20,00€
Dossier :	19853758	du	14/12/2021	Pratique Futsal U18/ Phase 2	Poule A	24150497	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			13/12/2021	13/12/2021		20,00€
Dossier :	19855422	du	17/12/2021	Pratique Futsal U18/ Phase 2	Poule A	24150497	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club : 504739 FEYZIN C. BELLE ET.								
Dossier :	19854364	du	15/12/2021	U20 D2/ Phase Unique	Poule B	24041399	11/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			13/12/2021	13/12/2021		26,00€

Club : 509685 F.C. DU POINT DU JOUR								
Dossier :	19853145	du	13/12/2021	Seniors D2/ Phase Unique	Poule D	23376396	12/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			13/12/2021	13/12/2021		23,00€

Club : 512067 A.S. BRIGNAIS							
Dossier :	19854323	du	15/12/2021	Seniors D4/ Phase Unique	Poule E	23377850	12/12/2021
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		13/12/2021	13/12/2021		13,00€

Club : 513735 F.C. CROIX ROUSSE LYON								
Dossier :	19853139	du	13/12/2021	U15 D2/ Phase Unique	Poule C	23382967	11/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			13/12/2021	13/12/2021		23,00€

Club : 516106 AM.S. ST FORGEUX								
Dossier :	19853151	du	13/12/2021	Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	23377324	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			13/12/2021	13/12/2021		53,00€

Club :	516290	AM.S. DE DIEMOZ							
Dossier :	19853759	du	14/12/2021	Coupe Vial Feminine/ Phase Unique		Poule Unique	24231930	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE								
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	99	sanction et amende annulée				13/12/2021	13/12/2021		

Club : 516402 LYON CROIX ROUSSE F.								
Dossier :	19853140	du	13/12/2021	U15 D2/ Phase Unique	Poule C	23382967	11/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			13/12/2021	13/12/2021		23,00€

Club : 517095 F.C. DE CORBAS								
Dossier :	19853616	du	14/12/2021	U17 D3/ Phase Unique	Poule B	23381168	05/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	16	2eme Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	16	2eme Forfait			06/12/2021	06/12/2021		82,00€

Club : 517431 U. S. DU FORMANS ST DIDIER - ST BERNARD								
Dossier :	19853153	du	13/12/2021	Seniors D4/ Phase Unique	Poule B	23377455	12/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			13/12/2021	13/12/2021		46,00€

Club : 517784 ST. AMPLEPUISIEN							
Dossier :	19853762	du	14/12/2021	U15 D2/ Phase Unique	Poule B	23382835	11/12/2021

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	13/12/2021	13/12/2021		20,00€

Club :	517825	O. DE RILLIEUX				
Dossier :	19853149	du 13/12/2021	Seniors D1/ Phase Unique	Poule A	23375649	12/12/2021
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	13/12/2021	13/12/2021		23,00€

Club :	519026	SAVIGNY FOOTBALL CLUB				
Dossier :	19853152	du 13/12/2021	Seniors D4/ Phase Unique	Poule D	23377720	11/12/2021
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	13/12/2021	13/12/2021		53,00€
Dossier :	19854317	du 15/12/2021	Seniors D4/ Phase Unique	Poule D	23377720	11/12/2021
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club :	519579	A.S. ST MARTIN EN HAUT				
Dossier :	19854335	du 15/12/2021	Seniors D4 Bis/ Phase Unique	Poule H	24040334	12/12/2021
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club :	520066	LYON - LA DUCHERE				
Dossier :	19853764	du 14/12/2021	Feminines U15 D1 A 8/ Phase 1	Poule A	23870652	11/12/2021
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	13/12/2021	13/12/2021		20,00€

Club :	521194	U.S. MUNICIPALE PIERRE BENITE				
Dossier :	19853619	du 14/12/2021	Seniors D4 Bis/ Phase Unique	Poule I	24040460	05/12/2021
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	5	Forfait général séniors	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	5	Forfait general séniors	06/12/2021	06/12/2021		335,00€

Club :	523483	A.S. DE MONTCHAT LYON				
Dossier :	19853144	du 13/12/2021	Coupe Lyon/Rhone Futsal Senior/ Phase Unique	Poule Unique	24225581	11/12/2021
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	13/12/2021	13/12/2021		46,00€

Club :	523565	EVEIL DE LYON				
Dossier :	19853606	du 14/12/2021	U15 D4/ Phase Unique	Poule C	23383917	21/11/2021
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	15	1er Forfait	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait	06/12/2021	06/12/2021		47,00€
Dossier :	19853625	du 14/12/2021	Feminines U15 D1 A 8/ Phase 1	Poule C	23870723	13/11/2021
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	25	Feuille de match hors délai	06/12/2021	06/12/2021		20,00€

Club :	523650	FOOTBALL CLUB LIMONEST DARDILLY SAINT-DIDIER						
Dossier :	19854361	du	15/12/2021	U20 D2/ Phase Unique	Poule A	24041085	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			13/12/2021	13/12/2021		13,00€

Club : 524120 F.C. LA GIRAUDIERE BRUSSIEU								
Dossier :	19853608	du	14/12/2021	Seniors D4/ Phase Unique	Poule D	23377713	04/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE						
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			06/12/2021	06/12/2021		47,00€

Club : 524491 U.S. OUEST LYONNAIS VAUGNERAY								
Dossier :	19855596	du	17/12/2021	Seniors D4 Bis/ Phase Unique	Poule H	24040338	12/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			13/12/2021	13/12/2021		47,00€

Club : 525630 F.C. ANTILLAIS VILLEURBANNE VAUL								
Dossier :	19854334	du	15/12/2021	Seniors D4 Bis/ Phase Unique	Poule H	24040334	12/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			13/12/2021	13/12/2021		13,00€

Club : 525631 AM.LAIQ. MIONS								
Dossier :	19853771	du	14/12/2021	U17 D1/ Phase Unique	Poule B	23379988	11/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			13/12/2021	13/12/2021		20.00€

Club : 528363 SPORTING NORD ISERE									
Dossier :	19855599	du	17/12/2021	Feminiens U15 D1 A 8/ Phase 1	Poule C	23870740	11/12/2021		
Personne :					TRE - TRESORERIE				
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	15	1er Forfait			13/12/2021	13/12/2021		47,00€	

Club : 528570 A.S. LES SAUVAGES								
Dossier :	19853774	du	14/12/2021	Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	23377321	12/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			13/12/2021	13/12/2021		20.00€

Club : 531455 ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU								
Dossier :	19853143	du	13/12/2021	Seniors D3/ Phase Unique	Poule E	23377057	12/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			13/12/2021	13/12/2021		46,00€

Club : 533363 ENT.S. ST PRIEST							
Dossier :	19853146	du	13/12/2021	Seniors D2/ Phase Unique	Poule D	23376396	12/12/2021

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	13/12/2021	13/12/2021		23,00€

Club :	536929	R.C. BELIGNY VILLEFRANCHE				
Dossier :	19854277	du 15/12/2021 Seniors D3/ Phase Unique	Poule B	23376663	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	13/12/2021	13/12/2021		13,00€

Club :	538617	A.S.C. DES PORTUGAIS DE ST FONTS				
Dossier :	19855595	du 17/12/2021 Seniors D4/ Phase Unique	Poule C	23377583	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	15	1er Forfait	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait	13/12/2021	13/12/2021		47,00€

Club :	541589	MENIVAL F.C.				
Dossier :	19854123	du 15/12/2021 Seniors D1/ Phase Unique	Poule A	23375650	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	13/12/2021	13/12/2021		13,00€
Dossier :	19854337	du 15/12/2021 Veterans/ Phase Unique	Poule A	23378537	10/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	13/12/2021	13/12/2021		8,00€
Dossier :	19854356	du 15/12/2021 U20 D1/ Phase Unique	Poule B	23379328	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	13/12/2021	13/12/2021		13,00€

Club :	541812	AV. S. DE GENAY				
Dossier :	19854331	du 15/12/2021 Seniors D4 Bis/ Phase Unique	Poule G	24040198	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	13/12/2021	13/12/2021		8,00€
Dossier :	19854338	du 15/12/2021 Veterans/ Phase Unique	Poule C	23378719	10/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club :	541895	F.C. PONTCHARRA ST LOUP				
Dossier :	19854311	du 15/12/2021 Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	23377323	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	13/12/2021	13/12/2021		13,00€

Club :	548245	O.S. BEAUJOLAIS				
Dossier :	19854283	du 15/12/2021 Seniors D3/ Phase Unique	Poule C	23376795	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	13/12/2021	13/12/2021		8,00€
Dossier :	19854491	du 15/12/2021 U15 D4/ Phase Unique	Poule A	23383753	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE					

Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club :	548271	CHAMBOST ALLIERES ST JUST AVRAY				
Dossier :	19854310	du 15/12/2021 Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	23377322	11/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	13/12/2021	13/12/2021		13,00€

Club :	548812	F.C. LA SEVENNE				
Dossier :	19854329	du 15/12/2021 Seniors D4/ Phase Unique	Poule F	23377983	12/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	13/12/2021	13/12/2021		13,00€

Club :	549463	RHONE SUD F.C.				
Dossier :	19853610	du 14/12/2021 Seniors D4/ Phase Unique	Poule E	23377842	05/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	15	1er Forfait	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait	06/12/2021	06/12/2021		47,00€

Club :	549799	FOOT SALLE CIVRIEUX D AZERGUES				
Dossier :	19853775	du 14/12/2021 Pratique Futsal U18/ Phase 2	Poule B	24149824	12/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	13/12/2021	13/12/2021		20,00€

Club :	550008	CHASSIEU DECINES F.C.				
Dossier :	19853155	du 13/12/2021 Seniors D1/ Phase Unique	Poule A	23375651	12/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	13/12/2021	13/12/2021		23,00€
Dossier :	19854826	du 16/12/2021 Coupe Lyon/Rhone Futsal Senior/ Phase Unique	Poule Unique	24225575	12/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club :	550077	F.C. RIVE DROITE				
Dossier :	19853142	du 13/12/2021 U17 D3/ Phase Unique	Poule A	23381042	11/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	13/12/2021	13/12/2021		53,00€

Club :	551384	BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS				
Dossier :	19853614	du 14/12/2021 U20 D2/ Phase Unique	Poule A	24041077	04/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	15	1er Forfait	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait	06/12/2021	06/12/2021		47,00€

Club :	551420	F. C. DU FRANC LYONNAIS				
Dossier :	19854341	du 15/12/2021 U20 D1/ Phase Unique	Poule A	23379194	11/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				

Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	13/12/2021	13/12/2021		13,00€

Club :	552157	F.C. DU PAYS DE L'ARBRESLE				
Dossier :	19853627	du 14/12/2021 U20 D1/ Phase Unique	Poule B	23379304	13/11/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	25	Feuille de match hors délai	06/12/2021	06/12/2021		20,00€

Club :	552301	GOAL FUTSAL CLUB				
Dossier :	19853132	du 13/12/2021 Coupe Lyon/Rhone Futsal Senior/ Phase Unique	Poule Unique	24225571	11/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	13/12/2021	13/12/2021		23,00€

Club :	553627	F. C. CHAVANOZ				
Dossier :	19853747	du 14/12/2021 Pratique Futsal U18/ Phase 2	Poule A	24150495	12/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	13/12/2021	13/12/2021		8,00€
Dossier :	19853780	du 14/12/2021 Pratique Futsal U18/ Phase 2	Poule A	24150495	12/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	13/12/2021	13/12/2021		20,00€

Club :	553724	HAUTE BREVENNE FOOTBALL				
Dossier :	19854319	du 15/12/2021 Seniors D4/ Phase Unique	Poule D	23377717	12/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club :	560508	GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE				
Dossier :	19853781	du 14/12/2021 U15 D3/ Phase Unique	Poule D	23383476	11/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	13/12/2021	13/12/2021		20,00€
Dossier :	19854281	du 15/12/2021 Seniors D3/ Phase Unique	Poule B	23376664	12/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	13/12/2021	13/12/2021		13,00€

Club :	560528	MONTs DU LYONNAIS FOOT				
Dossier :	19854332	du 15/12/2021 Seniors D4 Bis/ Phase Unique	Poule G	24040199	12/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	13/12/2021	13/12/2021		13,00€

Club :	560780	GOAL FEMININES CHAZAY				
Dossier :	19853782	du 14/12/2021 Coupe Vial Feminine/ Phase Unique	Poule Unique	24231932	12/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	13/12/2021	13/12/2021		20,00€

Club : 560870 GROUPEMENT FEMININ ASEF / FCLDSD								
Dossier :	19853784	du	14/12/2021	Feminiens U18 D1 A 8/ Phase 1	Poule Unique	23941788	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			13/12/2021	13/12/2021		20,00€

Club : 560881 GROUPEMENT SC GARON								
Dossier :	19853786	du	14/12/2021	U17 D3/ Phase Unique	Poule C	23381304	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			13/12/2021	13/12/2021		20,00€

Club : 563771 SUD AZERGUES FOOT								
Dossier :	19853789	du	14/12/2021	Veterans/ Phase Unique	Poule A	23378540	10/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			13/12/2021	13/12/2021		20,00€

Club : 563791 HAUTS LYONNAIS								
Dossier :	19854236	du	15/12/2021	Seniors D2/ Phase Unique	Poule D	23376397	12/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			13/12/2021	13/12/2021		13,00€

Club : 563893 A. C. PIERRE-BENITE OULLINS								
Dossier :	19853131	du	13/12/2021	Futsal D2/ Phase Unique	Poule A	23495660	05/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			13/12/2021	13/12/2021		23,00€
Dossier :	19853793	du	14/12/2021	Coupe Lyon/Rhone Futsal Senior/ Phase Unique	Poule Unique	24225576	13/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			13/12/2021	13/12/2021		20,00€

Club :	563919	LENTILLY FUTSAL CLUB						
Dossier :	19854825	du	16/12/2021	Coupe Lyon/Rhone Futsal Senior/ Phase Unique	Poule Unique	24225584	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club : 564069 SPORTING CLUB DE LA REVOLÉE								
Dossier :	19854496	du	15/12/2021	Futsal D2/ Phase Unique	Poule A	23495657	09/12/2021	
Personne :		TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club : 580924 FRANCE FUTSAL RILLIEUX								
Dossier :	19853138	du	13/12/2021	Coupe Lyon/Rhone Futsal Senior/ Phase Unique	Poule Unique	24225571	11/12/2021	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			13/12/2021	13/12/2021		23,00€

Dossier :	19853799	du	14/12/2021	Pratique Futsal U15/ Phase 2 B	Poule B	24231885	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			13/12/2021	13/12/2021		20,00€

Club :	580927	U.S. EST LYONNAIS FOOT						
Dossier :	19853154	du	13/12/2021	Seniors D1/ Phase Unique	Poule A	23375651	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			13/12/2021	13/12/2021		23,00€

Club :	580984	SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013						
Dossier :	19854367	du	15/12/2021	U20 D2/ Phase Unique	Poule C	24041271	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			13/12/2021	13/12/2021		13.00€

Club :	581322	F. C. SUD OUEST 69						
Dossier :	19853720	du	14/12/2021	Super Veterans/ Phase Unique	Poule Unique	24100968	19/11/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club :	581381	F. C. COLOMBIER-SATOLAS						
Dossier :	19853150	du	13/12/2021	Seniors D1/ Phase Unique	Poule A	23375649	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			13/12/2021	13/12/2021		23.00€

Club :	581465	F.C. DU PAYS VIENNOIS						
Dossier :	19853607	du	14/12/2021	Veterans/ Phase Unique	Poule F	23378980	29/11/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			06/12/2021	06/12/2021		47,00€

Club :	582234	ASSOCIATION CHANDIEU-HEYRIEUX						
Dossier :	19853618	du	14/12/2021	Seniors D4 Bis/ Phase Unique	Poule I	24040464	05/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	5	Forfait général séniors			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	5	Forfait general séniors			06/12/2021	06/12/2021		335,00€

Club :	582303	UNION SPORTIVE DES MONTS							
Dossier :	19853803	du	14/12/2021	Veterans/ Phase Unique		Poule B	23378630	10/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE								
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI				13/12/2021	13/12/2021		20,00€

Club :	582739	VENISSIEUX FOOTBALL CLUB						
Dossier :	19853804	du	14/12/2021	Féminines U18 D1 A 11/ Phase 1	Poule B	23865251	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			13/12/2021	13/12/2021		20,00€

Dossier :	19853805	du	14/12/2021	U15 D2/ Phase Unique	Poule A	23382667	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			13/12/2021	13/12/2021		20,00€
Dossier :	19853806	du	14/12/2021	Pratique Futsal U18/ Phase 2	Poule B	24149825	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			13/12/2021	13/12/2021		20,00€
Dossier :	19853809	du	14/12/2021	Coupe Lyon/Rhone Futsal Senior/ Phase Unique	Poule Unique	24225588	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			13/12/2021	13/12/2021		20,00€
Dossier :	19854506	du	15/12/2021	Feminiens U15 D1 A 8/ Phase 1	Poule A	23870651	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club :	582743	F. C. LAMURE POULE						
Dossier :	19853141	du	13/12/2021	Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	23377322	11/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			13/12/2021	13/12/2021		53,00€

Club :	590353	A. S. LYONNAISE REPUB DEMOCRATIQUE DU CONGO						
Dossier :	19854336	du	15/12/2021	Seniors D4 Bis/ Phase Unique	Poule H	24040335	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			13/12/2021	13/12/2021		8,00€
Dossier :	19855655	du	17/12/2021	Seniors D4 Bis/ Phase Unique	Poule H	24040335	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			13/12/2021	13/12/2021		47,00€

Club :	590385	S. C. BRON TERRAILLON PERLE							
Dossier :	19854821	du	16/12/2021	Coupe Vial Feminine/ Phase Unique		Poule Unique	24231931	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE								
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match				13/12/2021	13/12/2021		13,00€
Dossier :	19854822	du	16/12/2021	Coupe Vial Feminine/ Phase Unique		Poule Unique	24231931	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE								
Motif :	10	Feuille incomplete				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète				13/12/2021	13/12/2021		8,00€

Club :	590544	ALF FUTSAL - AMATEUR LYON FIDESIEN						
Dossier :	19853148	du	13/12/2021	Coupe Lyon/Rhone Futsal Senior/ Phase Unique	Poule Unique	24225570	12/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	99	sanction et amende annulée			13/12/2021	13/12/2021		

Club :	660337	BPNL.FC						
Dossier :	19853749	du	14/12/2021	Foot Entreprise A 8/ Phase Unique	Poule Unique	23960991	25/10/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	91	Licence Manquante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante			13/12/2021	13/12/2021		63,00€

Club : 790167 CALUIRE FOOTBALL FEMININ 1968								
Dossier :	19853612	du	14/12/2021	Feminines Seniors D1 A 11/ Phase Unique	Poule Unique	23714734	05/12/2021	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			06/12/2021	06/12/2021		47,00€